

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

UNIVESITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
D'EBOWA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

TECHNICAL TEACHER'S TRAINING
COLLEGE OF EBOWA

DEPARTEMENT DE DIDACTIQUE DES DISCIPLINES, DES SCIENCES DE L'EDUCATION,
DE PEDAGOGIE ET DE FORMATION BILINGUE

*DEPARTMENT OF DIDACTICS OF DISCIPLINES, SCIENCES OF EDUCATION, PEDAGOGY
AND BILINGUAL TRAINING*

FILIERE : Conseillers d'Orientation

ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET REINSERTION DES DETENUS : CAS DE LA PRISON CENTRALE D'EBOWA

Mémoire rédigé et présenté en vue de l'obtention du **Diplôme de Conseiller d'Orientation**

(DIPCO)

Par

ONOGO NDJANA Jeanne Leïla

Licence en Droit Privé

Matricule : 18W344

Sous la direction de

Pr. Emmanuel BINGONO



ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	I
REMERCIEMENTS	III
LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES	IV
LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	VI
RESUME.....	VII
ABSTRACT	VII
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I: PROBLEMATIQUE.....	4
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITERATURE ET CADRE THEORIQUE.....	18
CHAPITRE3: CADRE METHODOLOGIQUE	35
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES	47
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION, DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS.....	62
CONCLUSION GENERALE	72
LES ANNEXES	74
BIBLIOGRAPHIQUES	78

À

Mon père, de regretté mémoire :

NDJANA Thaddée Pierre.

REMERCIEMENTS

Le présent travail de recherche n'aurait pas abouti sans l'apport multiforme de nombreuses personnes desquelles nous ne saurons rester indifférentes. De ce fait nous souhaitons exprimer reconnaissances et sincère gratitude à l'endroit de :

Pr. Emmanuel BINGONO, notre encadreur de mémoire pour sa disponibilité et sa rigueur au travail ;

Madame le Directeur de l'ENSET d'Ebolowa, Professeur Salomé NDJAKOMO, ainsi que l'ensemble du personnel administratif et enseignant pour leur gestion et management qui a été d'un grand apport ;

Monsieur EKANGA Jean Arnaud, pour sa disponibilité au cours de ces années de formation et ses conseils ;

Monsieur et Madame ATANGANA Cyriaque & Joëlle pour leur soutien inconditionnel, multiforme, financier et psychologique, un grand merci;

À Monsieur et madame BELA Léopold pour leur soutien et conseil ;

À notre amie Solange ESSAGA et toute sa famille pour qui nous vouons toute notre gratitude ;

Nos sœurs et frères, tous les enfants NDJANA ;

Notre mère, MINKALA NGAH CELINE pour son amour inconditionnel et son soutien ;

À notre neveu et nièce NDZIE MBALLA Florent, MELINGUI ANTANGANA A.C. pour la patience et l'aide dans ce travail de mémoire ;

À notre amie ENGOULOU Olivia, pour son soutien divers et surtout psychologique ;

Nos camarades de promotion de l'ENSET d'Ebolowa pour leur conseil et soutien ;

Tous ceux qui de près ou loin auraient participés à la réalisation de ce travail et dont les noms ne sont mentionnés.

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

PCE : Prison Centrale d'Ebolowa ;

ITDB : Institut Technique Don Bosco ;

ERM : Ensemble de Règles Minima ;

ONG : Organisation Non Gouvernementale ;

ASRSQ : Association des Services de Réhabilitation Sociale du Québec ;

ACP : Approche Centrée sur la Personne ;

MSP : Mesure du Stress Psychologique

TIG : Travail d'Intérêt Général ;

CSDASCE : Chef Service de Discipline et des Activités Socio-Culturelles et Éducatives ;

BP : Bureau du Personnel ;

SAF : Service des Affaires Financières ;

SAS : Service de l'Action Sociale ;

SPSS: Statistical Package for the Social Science ;

N.U.NY : Nation Unie de New York ;

L'ENSET: École Normale Supérieure d'Enseignement Technique;

CO: Conseiller d'Orientation ;

DIPCO: Diplôme de Conseiller d'Orientation ;

VI : Variable Indépendante ;

VD : Variable Dépendante ;

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1** : Tableau synoptique ;
- Tableau 2** : répartition des détenus en fonction de leurs âges ;
- Tableau 3** : répartition des détenus en fonction de leur sexe ;
- Tableau 4** : répartition des détenus en fonction du niveau d'étude;
- Tableau 5** : répartition des détenus en fonction de la durée de leurs peines ;
- Tableau 6** : répartition des détenus en fonction de leurs occupations ;
- Tableau 7** : répartition des détenus en fonction des actions menées par le service social ;
- Tableau 8** : répartition des détenus en fonction de l'utilité des actions menées ;
- Tableau 9** : répartition des détenus selon qu'ils bénéficient des formations ;
- Tableau 10** : répartition des détenus en fonction de la perception de l'action sociale ;
- Tableau 11** : répartition des détenus en fonction des visites familiales ;
- Tableau 12** : répartition des détenus en fonction de la qualité des rapports avec la famille ;
- Tableau 13** : répartition des détenus en fonction des sentiments vis-à-vis de leurs familles
- Tableau 14** : répartition des détenus en fonction des activités de groupe ;
- Tableau 15** : répartition des détenus en fonction de leurs rapports avec l'administration ;
- Tableau 16** : répartition des détenus en fonction des activités menées avant l'incarcération ;
- Tableau 17** : répartition des détenus en fonction de leur insertion après la libération ;
- Tableau 18** : contingence entre l'utilité des actions menées et la réinsertion des détenus ;
- Tableau 19** : contingence entre le rapport avec la famille et la réinsertion des détenus ;
- Tableau 20** : récapitulatifs des résultats.



LISTE DES FIGURES

Figure1 : Image photo1 : vue du bloc administratif ;

Figure 2 : Image photo2 : vue extérieure de la prison ;

Figure3 : Image photo3 : vue de quelques locaux dans la prison;

Figure4 : Organigramme de la PCE

RESUME

Le présent travail part du constat selon lequel les détenus après leur sortie ne réussissent que rarement à intégrer la société. Afin de mieux étayer le phénomène, la recherche a mobilisé entre autres les travaux de Tajfel et Turner en (1979-1986) qui ont proposé une théorie de l'identité sociale de laquelle découle que la réinsertion est porteuse de risques, son échec suppose être à la base de la récidive. Il s'en est alors dégagé l'hypothèse générale de recherche suivante : l'assistance psychosociale est un facteur de réinsertion des détenus a été vérifiée avec la descente sur le terrain en vue de sa vérification a orientée cette recherche de type quantitative sur la trace de 45 détenus de la prison centrale d'Ebolowa. L'analyse des données par le logiciel de traitement statistique a produit des résultats en faveur de la confirmation des deux hypothèses spécifiques vient permettre de montrer que la qualité du service social peut être la clé de voûte de la réinsertion.

Mots clés : assistance psychosociale, réinsertion, accompagnement, milieu de socialisation et l'action sociale.

ABSTRACT

This work is based on the observation that detainees on release rarely succeed in keeping society interested. in order to better support the phenomenon, research mobilized among others the work of Tajfel and Tuner in (1979-1986) who proposed a theory of social identity from which it follows that reintegration carries risks, its failure supposes to be at the base of the recurrence. The following general research hypothesis emerged: psychosocial assistance is a factor in the reintegration of detainees was verified with the descent into the field with a view to verifying the orientation of this type research quantitative data on the trace of 45 detainees at Ebolowa Central Prison. The analysis of the data by the statistical processing software to produce results in favour of the confirmation of two specific hypotheses makes it possible to show that the quality of the social service can be the keystone of their integration of detainees.

Key words: psychosocial assistance, reintegration, support, socialization environment and social action

INTRODUCTION GENERALE

Tout détenu qui entre en prison sera un jour amené à en sortir. Il est dans l'intérêt de la société qu'il ne récidive pas et qu'il puisse se réinsérer, notamment par le logement et l'emploi. Une telle réinsertion, en général, ne se fait pas sans une programmation à l'avance. Elle doit être préparée et accompagnée pendant la détention et à la sortie. L'importance de gérer le retour des détenus dans la communauté afin de prévenir la récidive et de contribuer à la sécurité publique, est primordiale. Il est évident qu'il faut l'inclure dans toute stratégie complète de prévention du crime. Ces procédures sont conformes aux normes internationales qui considèrent que la réhabilitation des délinquants et leur réinsertion réussie dans la communauté sont les objectifs essentiels de la procédure pénale. La plupart des délinquants rencontrent des problèmes significatifs d'adaptation sociale, qui peuvent comprendre la stigmatisation et l'ostracisme au sein de la famille et de la communauté. Et les effets qui en résultent impactent négativement sur leur capacité à trouver un travail et un logement, à réintégrer le système éducatif officiel ou à construire ou reconstruire le capital individuel et social.

A défaut de bénéficier d'une aide pour affronter ces problèmes, ils tombent souvent dans le cercle vicieux de l'intégration sociale manquée, de la récidive, de la nouvelle condamnation et du rejet par la société. Si les communautés ne comprennent pas et n'acceptent pas l'importance d'assurer la réussite de la réinsertion des délinquants, elles refuseront ou seront incapables de faciliter le processus de réadaptation de ces derniers ou d'y jouer un rôle actif. À la sortie des personnes incarcérées de prison, le processus de retour est une transition lourde de signification émotionnelle et de difficultés pratiques pour les délinquants. Ce processus peut poser des problèmes supplémentaires à leurs familles et à la communauté en général. Dans les efforts faits pour que leur intégration réussisse, il faut donc tenir compte à la fois des besoins des délinquants et des risques qu'ils représentent au niveau de la sécurité de la communauté.

Cette découverte personnelle nous amène à orienter nos recherches vers la question suivante : comment ou de quelle manière l'assistance psychologique influence-t-elle la réinsertion des détenus ? Nous aborderons dans un premier temps les objectifs visés dans ce travail, ainsi que les hypothèses qui ont été retenues. Par la suite, nous verrons les concepts théoriques qui ont été en lien avec l'assistance psychologique et la réinsertion sociale et la

problématique. Dans un troisième temps, les motivations et la méthodologie utilisée pour ce travail. Pour finir, nous allons présenter des données récoltées sur le terrain et les analyser sur la base de la théorie exposée.

Le choix du sujet: « L'assistance psychosociale et réinsertion des détenus: cas de la prison centrale d'Ebolowa ». Se justifie par le fait que nous avons remarqué pendant notre stage entreprise que les détenus ne sont pas un suivi jusqu'à la sortie de prison et les formations faites en prison ne les aident pas toujours. Ainsi, soit on ne retrouve pas leur trace, soit il y'a une rupture entre le service social qui les suivait en prison. Ceci vient donc certainement justifier le taux de récidive qu'on peut observer. Nos entretiens avec ces derniers nous ont permis de comprendre que ces détenus souffraient dans la majorité des cas de l'abandon de leur proche et du manque d'activité ceux qui affectait leur psychologie et leur personnalité.

Fort de ce constat, nous nous sommes posé la question de savoir: dans quelle mesure l'assistance psychosociale favorise-t-elle la réinsertion des détenus de la prison centrale d'Ebolowa? Mieux encore comment cette assistance psychosociale peut aider les détenus à préparer sa réinsertion? Ce qui nous a aidés à mettre sur pied une étude portant sur l'assistance psychosociale et la réinsertion des détenus. Cette situation pouvant être noté comme anormale, s'il faut faire intervenir le droit à la dignité et les droits de l'homme. Cette population carcérale ne doit pas être abandonnée eux même, elles doivent être accompagnée et préparer pour la réinsertion. Ce qui nous a permis de relever le problème du manque d'assistance psychosociale ou pas suffisant sur la réinsertion des détenus. La question problématique est savoir: comment l'action sociale influence-t-elle la réinsertion des détenus ? Mieux encore, quelle est l'influence du milieu de socialisation dans la réinsertion des détenus ? Ce travail a donc pour objectif général de montrer que l'assistance psychosociale favorise la réinsertion des détenus de la PCE. Ceci étant, il nous édifie sur les objectifs spécifiques suivant à savoir:

- Montre que l'action sociale a une influence sur la réinsertion des détenus.
- Montrer que le milieu de socialisation a une influence sur la réinsertion de détenus.

Ainsi, l'intérêt que nous portons à ce sujet se situe à un triple niveau à savoir: un intérêt social, scientifique, et psychologique.

Du point de vue social, ce sujet nous permet de montrer que l'assistance ou le suivi des prisonniers pendant leur détention permet qu'à leur sortie il soit armé d'un moral fort pour affronter le regard de la société sur leur condition. Que le regard juge de la société ne soit pas un frein pour leur réintégration dans la société mais un moyen pour faciliter la réinsertion sociale. Aussi, que le soutien des détenus contribue à les rendre meilleur et à faciliter leur autonomisation et indépendant.

Du point de vue scientifique, l'assistance psychosociale du détenu appelle à la conscientisation et interpelle au faite que la privatisation de la liberté permet de mesurer l'impact que ses actes ont eu tant sur lui, sur son entourage, que sur la société en générale. Il nous permet aussi de noter qu'un bon suivi peut booster la motivation d'une personne en situation d'incarcération, et pendant ces moment-là, elle peut vouloir changer, se dépasser, afin de ne pas plus tard à leur sortie être buté du faite d'une quelconque stigmatisation.

Du point de vue psychologique, grâce à cette assistance, le comportement de l'individu en termes de différence et de personnalité permettra d'éviter les phénomènes d'exclusion et stigmatisation dans son nouveau milieu de socialisation. Ce qui doit interpeller les Conseillers d'Orientation, le service social et même les professionnels psychologues pendant le suivi psychothérapeutique des personnes incarcérées ou des détenus.

Ce travail de Mémoire tente cependant d'apporter quelques éléments de réponses à ces questions à partir de l'orientation dégagées par les résultats des enquêtes. Nous allons l'organiser en cinq chapitres. Le premier sera sur la problématique de l'étude, le deuxième fera le bilan de la lecture, le troisième ressortira la méthodologie, le quatrième s'attardera sur la présentation et l'analyse des résultats. Enfin, le cinquième chapitre sera consacré à l'interprétation et à la discussion. Pour clôturer avec la conclusion, où nous dresserons le bilan de cette étude.

CHAPITRE I: PROBLEMATIQUE

I.1. Contexte de l'étude

Lorsqu'on parle de la réinsertion, cela renvoie surtout aux ex détenus, il s'agit d'un processus de réintégration dans la société des personnes condamnées avec pour objectif d'éviter les récidives, à travers différentes mesures d'accompagnement. C'est un appui donné aux délinquants au moment de leur retour dans la société après une période d'incarcération. Pour que l'insertion soit effective, il faudrait que l'ex-détenu ait acquis la nouvelle connaissance, ou ait profité de son temps pour apprendre un métier, afin de s'assurer une préparation et un accompagnement pendant la détention et à la sortie. S'agissant des personnes condamnées à une peine de prison, la réinsertion devrait commencer dès le premier jour d'incarcération, avec la réadaptation sociale qui doit se poursuivre au-delà de la sortie de prison. Pour ce faire, le séjour en prison pour les futurs candidats à la liberté tout comme pour les encadreurs à la resocialisation de ce dernier n'est pas de tout repos. Tandis que les premiers commencent une période d'apprentissage de leur futur vie, les autres organisent autour de ceux-ci une aide multiforme pour que cette réinsertion une fois la liberté retrouvée soit effective et surtout utile.

L'assistance en général est une aide, un secours donné à une personne nécessiteuse, qui est dans le besoin. Lorsqu'on parle d'une assistance psychologique, il s'agit d'apporter une aide, de soulager la souffrance et de permettre à un patient ou personne désirant une aide quelconque d'avoir une nouvelle vision sur son mal, ou de trouver par lui-même ou à travers l'aide un professionnel une solution. Toutefois, selon Bales et Mears (2008), très peu de recherches ont porté leur objet d'étude sur les liens entre la fréquence des visites pendant l'incarcération et la diminution des risques de récidive chez les détenus à la suite de leur libération, lors de leur réinsertion sociale. Les besoins de soutien des détenus semblent toutefois importants et sont susceptibles de varier tout au long de leur prise en charge (Whiters, 2000, 2003). En effet, de la détention préventive à la libération, une gamme de besoins spécifiques peut être ressentie par le détenu. Tout au long du processus, le détenu prend conscience qu'il ne peut plus compter

uniquement sur ses propres capacités d'adaptation, puisqu'en établissement de détention, celles-ci « deviennent pour la plupart inefficaces » (Claudon & Masclet, 2005, p. 185). L'assistance psychologique est essentiellement basée sur l'écoute et permet de rassurer le patient, de le libérer de son anxiété. C'est aussi une méthode thérapeutique destinée aux personnes souffrantes, ayant des problèmes psychologiques qui peuvent être d'ordre moral, thérapeutique afin de mieux accepter sa condition. C'est plus dans l'écoute, le conseil que doit exceller le scientifique. Elle permet de mieux communiquer, exprimer ses angoisses, poser des questions, réfléchir sur sa condition de vie d'avant celle de maintenant, de revoir ses priorités et dans le meilleur des cas de revoir ses projets d'avenir et d'envisager une des possibilités de remédiation. L'assistance psychologique permet à un patient d'accéder à un processus de changement et de l'utiliser à profit pour son bien-être, sa santé mentale. Elle peut aussi être des rencontres temporellement indéfinies pour écouter, parler et éventuellement renvoyer des choses afin d'aider une personne à comprendre la crise qu'elle traverse où l'état de souffrance qui l'habite. Dans les instruments internationaux relatifs à l'incarcération comme le pacte international relatif aux civils et politiques dispose que le but essentiel du régime pénitentiaire est l'amendement et le reclassement social des condamnés (article 10.3). Il parle de l'ensemble des règles minima pour le traitement des détenus (ERM), précise très clairement que le but et la raison d'être des peines et mesures privatives de liberté sont en définitives la protection de la société contre le crime et qu'un tel but ne sera atteint que si la période de privation de liberté est mise à profit pour obtenir, dans la mesure du possible que le détenu à sa sortie soit désireux mais aussi capable de vivre en respectant les lois et de subvenir à ses besoins (ERM, Règle 58).

La réinsertion sociale en milieu carcéral signifie l'accompagnement moral, éducatif et même professionnel de la personne en situation d'incarcération par le recours au travail, aux moyens éducatifs, culturels et des loisirs qui existent en prison. Il s'agit ici de résoudre certains problèmes rencontrés par les détenus pendant leur détention et qui peuvent être d'ordre divers comme la toxicomanie, psychologiques, la colère et l'agression susceptibles d'avoir été la cause du comportement déviant. Cela doit inclure la nature des relations que le détenu entretient avec le personnel, les autres prisonniers et le degré de coopération qui existe entre les deux. Nous devons aussi noter ici les mesures prises pour qu'ils restent en contact avec leurs familles, leurs

amis et des collectivités qui ont un rôle fondamental à jouer pour aider au retour dans la société et à reconstruire leur vie. L'assistance psychologique permet de mieux communiquer, exprimer ses angoisses, poser des questions, réfléchir sur sa condition de vie d'avant celle de maintenant, de revoir ses priorités, dans le meilleur des cas de revoir ses projets d'avenir et d'envisager une des possibilités de remédiations. L'assistance psychologique permet à un patient d'accéder à un processus de changement et de l'utiliser à profit pour son bien-être, sa santé mentale. Dans la compilation d'outil d'évaluation de la justice pénale (Nations unies new York, 2008), elle peut aussi être constitué des rencontres temporellement indéfinies pour écouter, parler et éventuellement renvoyer des choses permettant d'aider une personne à comprendre la crise qu'elle traverse où l'état de souffrance qui l'habite.

Par contre lorsqu'on parle de la réinsertion c'est surtout pour des ex détenus, c'est un processus de réintégration dans la société des personnes condamnées avec pour objectif d'éviter les récidives, à travers différentes mesures d'accompagnement. C'est un appui donné aux délinquants au moment de leur retour à la société après une période d'incarcération (Bessiga, 2007), pour une préparation et un accompagnement pendant l'incarcération et à la sortie. Pour des personnes condamnées, la réinsertion et surtout le suivi psychosocial devrait commencer dès le premier jour d'incarcération. Afin qu'avec la réadaptation sociale elle soit prêt à la fin de sa peine ce soit plus facile pour celui-ci.

Dans les instruments internationaux relatifs à l'incarcération comme le pacte international relatif aux civils et politiques dispose que le but essentiel du régime pénitentiaire est l'amendement et le reclassement social des condamnés (article 10.3). Il parle dedans de l'ensemble des règles minima pour le traitement des détenus (ERM) précise très clairement que le but et la raison d'être des peines et mesures privatives de liberté sont en définitives la protection de la société contre le crime et qu'un tel but ne sera atteint que si la période de privation de liberté est mise à profit pour obtenir, dans la mesure du possible que le détenu à sa sortir soit désireux mais aussi capable de vivre en respectant les lois et de subvenir à ses besoins (ERM, Règle 58).

***ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET RÉINSERTION DES DÉTENUS : CAS DE LA PRISON CENTRALE
D'EBOLOWA***

La réinsertion sociale en milieu carcéral signifie l'accompagnement moral, éducatif et même professionnel de la personne en situation d'incarcération par le recours au travail, aux moyens éducatifs, culturels et des loisirs qui existent en prison. Il s'agit ici de résoudre certains problèmes donc peut rencontrer les détenus pendant leur détention qui peuvent être d'ordre divers comme la toxicomanie, psychologiques, la colère et l'agression susceptibles d'avoir été la cause du comportement déviant « L'aide sociale 1996 » Christopher Mc All. Cela doit inclure la nature des relations que le détenu entretient avec le personnel, les autres prisonniers et le degré de coopération qui existe entre les deux. Nous devons aussi noté ici les mesures prises pour qu'il reste en contact avec leurs familles, amis et des collectivités qui ont un rôle fondamental à jouer pour aider le retour dans la société et pour les ex détenus à reconstruire leur vie. Suite à cette réflexion ci-dessus, la volonté de départ est de traiter de l'assistance psychosociale qui influence fortement la réinsertion sociale, qui est un lieu de socialisation et on se demande comment vont faire pour s'en sortir et quels sont les moyens.

L'établissement carcéral qu'est la prison centrale d'Ebolowa, situé dans la ville d'Ebolowa abrite en son sein des personnes privées de liberté pour une raison ou pour une autre. Mais, ce qui attire notre attention maintenant ce sont des produits qui ressortent de là, leurs suivis et les conditions de réinsertion. Est-ce que les programmes de formation qui leurs sont proposés répondent aux milieux culturels ou sociétal auxquels ils ressortent, ou encore les formations faites en prison permettent à ceux-ci d'être indépendants à la sortie ou de trouver un emploi pouvant leur permettre de se reconstruire. Nous remarquons dans la ville d'Ebolowa et avec des chiffres que nous avons relevés sur le terrain, qu'il y a un problème de réinsertion sociale des ex-détenus tant au sein de leurs de famille où il se retrouve dans une sorte d'embargo silencieux mais perceptible. Ils sont suspectés à la moindre disparition et subissent des coups dans leurs estime de soi. Ils ne sont pas respectés, à tous les niveaux, ceux-ci ressentent des frustrations dans tous les sens, ce qui est un réel problème pour cette société et ses mœurs.

I.2. Faits observés

Il est observé, sur une période de (04) quatre années de 2017 à 2020, que nous avons eu à échantillonner, qu'il y'a une population carcérale jeune qui croit et le nombre incarcéré diminue considérable après l'incarcération sans laissé de trace après leurs sortie. On ne peut pas savoir ce qu'ils sont devenus, ni même s'ils ont pût retrouver une équilibre sociale. De 2019, on a eu 12 ex-détenus qui ont fait l'objet d'un suivi par le service d'action sociale de la prison a suivi. Et en 2020, 09 ex-détenus qui ont un emploi grâce aux formations dont ils ont bénéficiés pendant leur séjour afin de faciliter leur insertion sociale. On remarque aussi une volonté auprès de certains prisonniers à apprendre un métier professionnel qui leur sera bénéfique à la sortie en les rendant plus autonome et indépendant. Le service de l'action sociale de la prison ; Et la délégation régionale des affaires sociales du sud ont permis que nous ayons accès à ces informations.

- En 2017, sur 100 détenus relaxés, on compte 32 qui ont été formés et réinsérés soit un pourcentage de 32%.
- En 2018, sur 105 détenus relaxés, on compte 16 qui ont été formés et réinsérés soit un pourcentage de 15,24% ;
- En 2019, sur 102 détenus relaxés, on compte 25 qui ont été formés et réinsérés soit un taux de pourcentage de 24,51% ;
- En 2020, sur 152 détenus relaxés, on compte 15 qui ont été formés et réinsérés, soit un pourcentage de 9,86% ;

On observe clairement ici que les statistiques de 2017 à 2020 personnes détenus relaxés est décroissante et ceux ayant suivi une formation pendant leur détention et réinsérer est croissant en 2020 mais de 2017 à 2019 le pourcentage est décroissant par rapport aux effectifs des détenus relaxés.

Entre 2017 et 2019, 50% de la population formation pendant leur séjour pour s'occuper et pour l'après prison. Le pourcentage n'a pas changé en (04) quatre ans et les formations proposées étaient : Informatique, vannerie et la couture ;

Alors qu'en 2020 on observe une nette baisse de motivation et un faible un pourcentage des détenus ayant suivis une formation, cet état de chose est dû en parti au covid19.

Quand on fait un total du nombre des détenus sortis formés et réintégrés sur ces trois années, qui est de 459 détenus, nous constatons en fonction des pourcentages reçus que le nombre de récidive est tout aussi important, par conséquent, il y'a un problème dû certainement à la réalité sur le terrain dans la société qui n'est pas la même.

I.3. Le constat

✓ Constat empirique

Ce qui est remarquable est que, les ex détenus à la fin de leur peine rencontrent souvent beaucoup de difficultés dans la réinsertion sociale. Ils sont Le plus souvent sujet aux stigmatisations, aux méfiances, aux rejets tant dans leur milieu familial qu'au sein de la société et les structures qui sont en charges de cette catégorie de personne ne font pas toujours un suivi prolongé, afin d'empêcher la récidive.

La continuité du suivi des détenus par les ONG comme les salésiens de l'Institut Technique Don Bosco (ITDB), la famille et les structures qui font dans le volontariat pourrait après la sortie permettre d'enrichir leurs réseaux sociaux et par là, faciliter leur socialisation à la sortie de prison, cela pourrait notamment éviter que certains récidivent et rentrent en prison parce qu'ils ne trouvent pas leur place dans la société. Les ex- détenus sont souvent victimes de rejet à cause de leur passage dans les institutions carcérales. S'ils n'ont pas une formation professionnalisante, appris pendant leur séjour en prison ou avant leur entrée en prison à même de les rendre capable de s'auto employer. Ils auront des difficultés pour trouver des emplois leur permettant d'avoir leur indépendance financière et s'auto gérer. Ils trouvent aussi des difficultés pour nouer des relations tant personnelles qu'avec des groupes parce qu'ils sont mis à l'écart du fait de leur casier judiciaire. Ce qui rend le processus de réinsertion sociale problématique.

✓ **Constat théorique**

Souhaitant étudier tout ce qui entoure l'homme judiciaire lors de son retour dans la société, le modèle écologique de Bronfenbrenner semblait tout indiqué comme cadre théorique, dans la perspective dont nous entrevoyons le présent sujet. En effet, l'interaction entre les systèmes, qui seront d'ailleurs définis un peu plus loin, permet de mettre en lumière le processus que représente la réinsertion sociale. Selon ce modèle, l'écologie du développement humain implique l'étude scientifique de l'accommodement progressif et mutuel entre un être humain actif et en croissance et les propriétés changeantes des milieux immédiats dans lesquels vit la personne en développement, car ce processus est affecté par les relations entre ces milieux, et par les contextes plus larges dans lesquels les paramètres sont intégrés (Bronfenbrenner, 1979, p. 21). Ce modèle considère que « tout organisme biologique se développe à l'intérieur d'un système qui favorise ou empêche sa croissance, et il en va de même pour les êtres humains » (Papalia, Olds et Felman, 2010, p. 26).

Le modèle écologique prend en compte l'ensemble des facteurs qui pourraient influencer le développement d'une personne, en plus de considérer les interactions entre ceux-ci. Selon la perspective écologique, l'environnement ne provoque pas l'agir des humains, mais met sur sa route des contraintes, des limites et des opportunités (Malo, 2000). Une chimiste américaine, Ellen Swallow Richard, détermine que les environnements physiques et sociaux sont dépendants les uns des autres et que ceux-ci ont une influence sur le développement de l'être humain, son comportement ainsi que sa qualité de vie (Damant, Poirier et Moreau, 2007). Qui plus est, Urie Bronfenbrenner (1979) affirme que « l'environnement écologique est conçu topologiquement comme un agencement imbriqué de structures concentriques, chacune contenue dans la suivante » (p. 22). Par le terme environnement, Damant, Moreau et Poirier (2007) souhaitent intégrer tous les systèmes au sein desquels l'individu gravite, tels que les systèmes biologique, physique, économique, social, politique ainsi que culturel. Par ailleurs, l'approche écologique permet, entre autres, d'« améliorer la qualité de vie des personnes et en ce sens, l'approche écologique préconise un environnement qui favorise le développement [...]. On considère que la société a aussi un rôle important dans la promotion du bien-être [...] » (Damant, Moreau et Poirier 2007, p. 324). Selon cette théorie, l'environnement de la personne se divise en quatre sous-systèmes,

soit le microsystème, le mésosystème, l'exosystème et le macrosystème. Le microsystème désigne des éléments en contact régulier avec la personne et dans lesquels des relations sont maintenues (Papalia, D., Olds, S. et Felman, R., 2010). Globalement, ce système comprend le milieu de vie immédiat de l'individu (Damant, Moreau et Poirier, 2007). Selon Bronfenbrenner (1979), le microsystème «Est un modèle d'activités, de rôles et de relations interpersonnelles vécus par la personne en développement dans un cadre donné avec des caractéristiques physiques et matérielles particulières» (p. 22). Pour le présent projet de recherche, les éléments à considérer au sein du microsystème seront : les amis, la famille; le milieu de travail, si tel est le cas; l'habitation ainsi que les intervenants venant en aide à l'ancien détenu.

En ce qui concerne le mésosystème, celui-ci représente les relations entre ces microsystèmes comme, par exemple, entre la maison et le travail, ou entre le travail et la communauté. Ce système comprend également le soutien social de l'individu (Papalia, D., Olds, S. et Felman, R., 2010). Il est important de spécifier qu'il n'est pas question de lieux proprement dits, mais des relations qui existent entre eux (Damant, Moreau et Poirier, 2007).

Selon Bronfenbrenner, « l'étendue et la diversité des liens entre les différents microsystèmes sont de bons indices de la richesse ou de la pauvreté du mésosystème de l'individu » (cité dans Damant, Moreau et Poirier, 2007, p. 323). Dans la recherche dont il est question ici, aucun accent ne sera mis sur le mésosystème. En fait, ce système sera déjà articulé à travers les autres. Il sera présent, mais sans que nous nous y attardions de façon distincte. L'exosystème, pour sa part, réfère à des instances et à des environnements qui ne sont pas, ou peu, fréquentés par la personne. Par contre, ces milieux affectent (Damant, Moreau et Poirier, 2007) et exercent une certaine influence sur l'individu (Papalia, D., Olds, S. et Felman, R., 2010). Bronfenbrenner (1979) offre une définition claire et précise de l'exosystème, en spécifiant qu'il «Fait référence à un ou plusieurs contextes qui n'impliquent pas la personne en développement en tant que participant actif, mais dans lesquels se produisent des événements qui affectent ou sont affectés par ce qui se passe dans l'environnement contenant la personne en développement» (p. 25). Les entretiens de recherche exploreront donc ce système en lien avec les organismes gouvernementaux, les organismes communautaires ainsi que l'aide apportée par le Service correctionnel du Canada. Finalement, le macrosystème englobe les trois autres systèmes,

en plus de tenir compte des valeurs d'une société, des idéologies et des modèles culturels (Papalia, D., Olds, S. et Felman, R., 2010). Bronfenbrenner (1979) complète cette idée en soulignant que le macrosystème «fait référence aux consistances, sous la forme et le contenu de systèmes d'ordre inférieur qui existent, ou pourraient exister, au niveau de la sous-culture ou de la culture dans son ensemble, ainsi que tout système de croyance ou idéologie sous-tendant de telles consistances» (p. 26). Le macrosystème sera abordé auprès des anciens détenus en regard des liens avec la société, des médias, de la façon dont fonctionne notre système et finalement, de nos lois 71.

Néanmoins, selon Damant, Moreau et Poirier (2007), il est possible de définir un cinquième système : l'onto système. Nous considérons que celui-ci ne doit pas être négligé pour le présent mémoire. L'onto système réfère, en fait, à la personne elle-même. Il englobe « l'ensemble des caractéristiques d'un individu, qu'elles soient innées ou acquises, par exemple : l'âge, le sexe, les compétences, la présence d'un handicap, les habiletés et les déficits » (Dament, Moreau et Poirier, 2007, p. 322). Voilà pourquoi il ne faut pas négliger ce système : les caractéristiques personnelles ont une incidence non négligeable sur les autres systèmes, donc sur le processus de réinsertion sociale. Ainsi, dans le cadre du mémoire, il sera possible d'aller explorer, notamment, les problématiques de santé mentale, le niveau de scolarité, l'âge, l'histoire de vie personnelle, les compétences ainsi que les difficultés de la personne interviewée. Dans le projet de recherche, il sera alors question de percevoir quels éléments entourant l'ancien prisonnier ont une influence, positive ou négative, sur la façon dont se déroulera sa réinsertion sociale. Il sera question de faire ressortir et de mettre en lumière ces éléments.

De ce fait, le modèle écologique de Bronfenbrenner permettra d'explorer les différents systèmes dans lesquels évolue l'individu en processus de réinsertion sociale. L'incidence de ces systèmes sur la réussite ou l'échec du retour à la communauté sera étudiée, en plus de soulever les éléments précis relatifs aux systèmes qui facilitent ou entravent la réinsertion sociale de l'individu. Selon notre vision de l'apport du modèle écologique à notre sujet de recherche, l'ensemble des parties de tous les systèmes forme un tout qui est inter-relié. Dament, Moreau et Poirier (2007) l'ont d'ailleurs soulevé au sein de leur écrit : « les différents systèmes sont dépendants l'un de l'autre ». Cela représente alors un processus continu. De ce point de vue, le

modèle de Bronfenbrenner est tout indiqué pour réaliser nos objectifs de recherche en ce qui concerne la réinsertion sociale d'hommes ayant purgé une sentence: une exploration complète du parcours de réinsertion sociale de chaque homme rencontré, et ce, en considérant qu'il s'agit d'un processus et que chaque élément de chaque système a son incidence sur le retour dans la communauté.

I.4. Conjonctures théorique

C'est le fondement théorique d'une étude, qui permet de présenter succinctement notre étude. Pour mener à bien notre travail, nous allons présenter une approche centre la personne de CARL Rogers (1902-1987). Cette théorique nous aide à confirmer nos variables pour permettre de montrer que l'assistance psychosociale sert à favoriser à la réinsertion des détenus. Il est donc important de présenter cet aspect de l'assistance psychosociale sur le problème de la réinsertion. C'est une méthode de psychothérapie et de relation d'aide (counseling), de l'individu avec lui-même et son environnement, elle appartient au courant humaniste. Souhaitant étudier tout ce qui entoure l'homme judiciaire lors de son retour dans la société, cette démarche nous semble la plus adéquate.

Cette théorie cadre avec notre étude dans la mesure où c'est l'absence de satisfaction de certains de ses besoins crée vraiment à l'origine un problème et pour notre sujet, elle est un facteur déterminant pour la réinsertion sociale des ex-détenus dans le monde, spécialement au Cameroun, plus spécifiquement dans la ville d'Ebolowa lieu de notre étude. Remédier à cela revient à multiplier les stratégies permettant à améliorer les conditions de vies de ceux-ci et surtout booster leur estime de soi, à travers des accompagnements psychosociaux.

I.5. Question de recherche

Le rôle de la prison est, d'une part de sanctionner une infraction commise par une personne physique, d'autre part de lui permettre de se corriger, afin de lui permettre de se corriger, de se resocialiser, réadapter, afin de se réinsérer dans la société et d'épargner la société

de malfrats, mais de lui permettre aussi une réinsertion dans sa vie courante après. C'est pourquoi je m'intéresse à ce qui est mis en place et comment se passe le suivi pour favoriser cette réinsertion. Selon Le Goaziou (2014) : « je remarque que les trois besoins, ou aspects qui sont mises en évidence dans la réinsertion pour les détenus sont de trouver le travail, un logement mais encore d'avoir des relations sociales. Ainsi, je m'intéresse plus encore aux relations et liens que le détenu garde avec l'extérieur pendant l'exécution de sa peine ». Le travailleur social, dans ce processus de socialisation intervient certainement dans plusieurs axes, comme d'autres institutions dans le milieu carcéral en vue de faciliter la réinsertion des ex-détenus.

Tout d'abord, l'objectif principal de la recherche étant de présenter l'influence de l'assistance psychosociale sur la réinsertion. Il est donc question de mettre en évidence les différents éléments qui aident ou entravent la réinsertion sociale des hommes ayant purgés une peine au sein d'une institution fédérale. De plus, par cette recherche, il est souhaité de faciliter de futures réinsertions au sein de la société, en sensibilisant autant les individus judiciairisés que la société en général aux diverses difficultés que ce processus peut représenter

La principale interrogation est formulée de la manière suivante:

1.5.1. Question principale de recherche

Dans quelle mesure l'assistance psychosociale favorise-t-elle la réinsertion des détenus?

1.5.2. QUESTIONS Spécifiques

Outre cette question générale, d'autres interrogations en découlent qui s'éclate en deux questions secondaires énoncées comme suit :

- ❖ Q.1 : Comment l'action sociale influence-t-elle La réinsertion des détenus?
- ❖ Q.2 : Quelle est l'influence du milieu de socialisation dans la réinsertion des détenus ?

I.6. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Ce sont des déclarations affirmatives qui viennent éclairer ce que l'étude vise, il vient exprimer l'intention générale, son but et les opérations que cette étude devra poser pour atteindre les résultats attendus.

1.6.1. L'objectif général

L'objectif général de cette recherche est de montrer que l'assistance psychosociale favorise la réinsertion des détenus de la prison centrale d'Ebolowa.

1.6.2. Objectifs spécifiques.

- ❖ Objectif 1 : Montrer que l'action sociale influence la réinsertion des détenus.
- ❖ Objectif 2 : Montrer que le milieu de socialisation influence la réinsertion des détenus

1.7. INTERETS

Cette étude présente un intérêt certain, dans le sens où le problème de la réinsertion sociale se pose dans toutes les villes du Cameroun ayant un milieu carcéral en général et en particulier dans la ville d'Ebolowa. Il est donc important de prendre ce fléau plus qu'au sérieux, dans le souci de réduire des récidive.

1.7.1. INTERET DE L'ETUDE

TOURAINÉ (1974 ; 237) écrit « je ne conçois pas que la recherche scientifique puisse avoir d'avoir but que d'aider au bon fonctionnement des systèmes d'action qu'elle étudie », pour montrer ses visées sur les réalités sociales. Dans l'objectifs de mettre à la disposition de la société des connaissances pouvant permettre l'amélioration des mentalités.

1.7.2. INTERET SOCIAL

Ce sujet nous permet de montre que l'assistance, l'entretien et le suivi des prisonniers pendant leur détention leur permet de s'arme d'un moral fort pour affronter le regard de la

société sur leur condition, afin que ce ne soit pas un frein pour le détenu de s'intégrer et permettre la facilitation de leur réinsertion sociale qui est importante et nécessaire si l'on est soucieux du risque que la non réadaptation peut entraîner.

Nous voulons aussi montrer que le soutien de tout ordre que peut recevoir des détenus en fin de peine, peut servir dans ce sens qu'il peut être thérapeutique et contribuer à aider ceux-ci à travailler sur eux-mêmes pour devenir meilleur et aussi permettre aux détenus de trouver facilement des moyens d'autonomisation et d'indépendance.

1.7.3. INTERET SCIENTIFIQUE

Nous dirons que ce sujet sur l'assistance psychosociale est important pour la science de faire comprendre aux gens, à l'imagerie populaire que la facilitation de la réinsertion des détenus n'est pas négligeable, parce qu'elle permet à celui d'être conscient que la privation de liberté est une occasion pour eux d'abord de purger leur peine pour la faute commise et surtout le moyen de se reconstruire, de prendre le temps pendant cette période de privation de réfléchir sur l'impact qu'a eu sur lui-même et sur son entourage ses actes.

Ceci nous interpelle à faire une sensibilisation sur l'impact que peut avoir l'accompagnement que bénéficient des détenus dans tous les plans sur leur motivation, leur volonté de vouloir changer, d'apprendre un métier pour son après prison afin d'éviter d'être dépendant des autres, cela permet aussi à d'autre de ne pas limiter leur action à cause du regard qui posé sur eux par des stigmatisations.

1.7.4. INTERET PSYCHOLOGIQUE

Le comportement humain en termes de différence individuelle ou de dimension de personnalité permettra d'éviter des phénomènes d'exclusion et de marginalisation dans différents milieux sociaux et de comprendre l'individu en tant que sujet unique et complexe dans sa diversité. De plus ces différences individuelles demeurent aussi importante pour le conseiller d'orientation, le professionnel, le psychologue dans le suivi psychothérapique de ce type de sujet.

À partir de ce travail, de réflexion peuvent être entrepris, pour permettre de diagnostiquer les causes qui peuvent empêcher un bon suivi d'un détenu. Et interpeller la communauté sociale, pénitencier pour un accompagnement psychosocial des détenus.

1.8. Délimitation de l'étude

Elle permet de ressortir les frontières thématiques ainsi que spatio-temporelle qui permettront que cette étude soit menée.

1.8.1 Délimitation spatio-temporelle

L'étude est menée dans la ville d'Ebolowa, chef-lieu du sud à la prison centrale d'Ebolowa, établissement pénitencier de la ville, situé en plein cœur de la ville d'Ebolowa, près des services du gouverneur, région du Sud département de la MVILA, arrondissement d'Ebolowa Ier précisément au quartier New-Bell. Notre étude sera plus sur les détenus, surtout ceux qui sont à la fin de leur peine.

Cette étude a été menée au cours de l'année académique 2020-2021, entrecoupée par les deux semestres, les cours et le stage pratique. La collecte des données relative à notre étude s'est faite pendant la période consacrée à notre stage en entreprise qui a permis de formuler les faits observés. Cette période est appropriée par le fait que c'est la période pendant laquelle nous avons collecté les données empiriques relatives à notre étude.

1.8.2 Délimitation thématique

Nos investigations se limiteront à la présentation de «L'assistance psychosociale et la réinsertion sociale : le cas des détenus de la prison centrale d'Ebolowa ». Nous étudions ainsi

L'impact ou l'influence du suivi psychologique dans le processus de la réinsertion sociale, qui nous aidera à montrer comment la réinsertion sociale est possible. Elle est soutenue par une assistance psychosociale bien élaboré et que les acteurs de la réinsertion sociale sont effectivement suivi leur sortie. La théorie sur le développement humain ou de la personnalité, le domaine dans lequel se situe notre étude est la réinsertion sociale à partir de l'assistance psychosociale, l'accompagnement plus particulièrement.

CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET CADRE THEORIQUE

Résoudre un problème c'est examiner au préalable un certain nombre de travaux déjà réalisés sur ce sujet. Elle permet de faire un tour sur l'exploration de ce qui avait déjà été fait dans ce sens. Dans cette partie, nous allons définir les concepts clés dans un premier temps ensuite, faire une présentation de la revue de la littérature, puis des théories explicatives et enfin, définir les variables, modalités et indicateurs de la recherche.

2.1 La revue de la littérature

La revue de la littérature est un exercice qui permet d'accéder aux travaux antérieurs relatifs à son sujet. Il consiste également à évaluer les différentes dimensions que peuvent prendre son sujet d'étude. Aktouf (1987 p 20), la définit comme « l'état de connaissance sur un sujet ». Dans le cadre de cette étude, nous avons procédé à une consultation de certains documents, ouvrages et articles qui ont des rapports plus ou moins directs avec notre objet d'étude. A partir de ces lectures, il s'agira d'évoquer quelques travaux que nous avons jugés pertinents pour une meilleure orientation de cette recherche. En effet, la question portant l'assistance psychosociale connaît de nos jours une littérature exhaustive de même pour ce qui est de la réinsertion sociale. Nous ne saurions donc être les premiers à faire note sur ces concepts. Mais afin de mieux élucider ce travail, il serait opportun pour le chercheur de clarifier d'abord les concepts clés de la présente recherche avant de procéder aux résumés des écrits proprement dit.

2.1.1 Définitions des concepts

Pour comprendre notre sujet, la définition des concepts clés est incontournable, afin d'éviter des incompréhensions. Les mots qui feront l'objet d'éclaircissement sont: réinsertion, réinsertion sociale, psychosociale, assistance psychosociale, insertion sociale, milieu carcéral. Les objectifs de ce travail visent à la compréhension des éléments du support social sur la réinsertion professionnelle des personnes ayant connu une peine privative de liberté. Nous nous

sommes donc penchés sur l'aspect de l'assistance psychosociale et de la réinsertion et avons volontairement écarté les notions d'exclusion sociale, afin de cibler au maximum le thème désiré.

Réinsertion sociale :

Définit selon le dictionnaire Larousse (2010) comme un processus parsemé d'embuches où un individu faisant face à la justice peut bénéficier d'interventions lui permettant d'être une personne autonome, intégrée à sa communauté et respectueuse des lois. On peut aussi dire que c'est le fait d'insérer quelqu'un à nouveau dans la société, dans la vie professionnelle, dans une communauté, un groupe dans le but de faire évoluer une personne isolée ou marginale vers un état où les échanges avec son environnement social sont considérés comme satisfaisants.

Selon l'Association des Services de Réhabilitation Sociale du Québec (ASRSQ), la réinsertion sociale se définit non seulement par l'absence de récidive, mais par le fait, pour un individu, de vivre en conformité avec les normes et les valeurs, de développer un sentiment d'appartenance à sa communauté, de subvenir adéquatement à ses besoins et de vivre un certain bien-être ASRSQ (2014,p 40(2), 19-51). Ainsi, la réinsertion sociale réfère à un état où il y a eu développement de capacités permettant à l'individu de prendre soin de sa personne et de vivre adéquatement en société, incluant l'absence d'activités délictueuses. La définition offerte par les ministres dans le Plan d'action gouvernemental de 2010-2013 s'apparente beaucoup à cette définition, référant à « un ensemble d'interventions dont l'objectif est que la personne contrevenante vive de façon socialement acceptable, et ce, dans le respect des lois » (MSP, 2010). La différence est que cette définition évoque davantage un processus qu'un état.

Insertion sociale :

Selon l'ASRSQ, la différence entre le concept de réinsertion sociale et celui d'insertion sociale est que pour parler de réinsertion, cela laisse entendre que l'individu ait déjà été inséré dans la société auparavant (ASRSQ, 2014). On peut par contre remettre en question l'idée que les délinquants soient tous insérés socialement avant d'être pris en charge par le système judiciaire (Borzycki, 2005; Griffiths et al. 2007). Il serait alors plus juste de parler d'insertion

sociale pour les individus dont le mode de vie avant tout contact avec la justice ne correspond pas aux différents. L'insertion sociale est ainsi à considérer sous deux aspects:

D'une part, l'insertion désigne la situation d'un individu qui est en interaction avec les autres. Nous avons vu, lors de la détention, que le détenu peut être inséré dans le groupe. Le problème intervient donc au moment de la mise en liberté. Effectivement, celui-ci va être confronté aux représentations sociales.

D'autre part, l'insertion d'un groupe au sein d'une communauté ou d'un pays. Un groupe est inséré lorsqu'il est caractérisé par un degré important de cohésion et lorsqu'il est, ou se sent, socialement accepté par l'ensemble d'un territoire. Souvent, les individus sont classifiés dans des groupes selon des critères péjoratifs. Nous trouvons donc des groupes tels que: les sans-abri, les toxicomanes, les pauvres, et ce qui nous intéresse, les délinquants. Ici déjà, nous sommes confronté au fait que les détenus sont écartés de par leurs statuts, mais aussi, de par les préjugés qu'ont le reste de la population à leur rencontre.

Réinsertion : c'est le fait d'être réinséré d'après le dictionnaire français Larousse. C'est aussi la résultante des deux processus de réadaptation et réhabilitation qui se décrit comme l'introduction d'un élément dans un système cohérent, éventuellement complexe. Il s'agit là du rapport de la personne à son entourage familial, à son voisinage et du partage et de la participation à la vie sociale, de façon plus ou moins harmonieusement plus ou moins satisfaisante, ce qui suppose donc une réintégration dans la société.

Psychosociale : c'est un terme qui décrit chez une personne, son développement psychologique et son interaction dans un environnement social. Il existe en sciences humaines une variété d'approches au confluent des champs psychologiques et sociaux. L'une d'entre elles concerne le domaine de l'assistance aux personnes en cas d'événement critique, comme une catastrophe, elle contribue à favoriser le bien-être psychique des individus ou d'une collectivité.

L'assistance psychosociale: c'est une démarche qui vise au rétablissement des personnes à travers une approche collective centrée sur la connaissance des besoins individuels et même lors du processus de deuil. C'est aussi un nom donné à une démarche à la frontière du domaine

de la psychologie de crise, de la victimologie et des secours. Cette démarche permet de venir en aide si nécessaire, pour permettre que le vécu potentiellement traumatique soit assimilable par un groupe ou des personnes touchées.

Cela est aussi défini selon le dictionnaire Larousse (2008), comme une démarche qui vise au rétablissement des personnes à travers une approche collective centrée sur la connaissance des besoins individuels et du processus de deuil. Elle fait référence à une méthode qui débute de préférence par un apport collectif pour favoriser le bien-être psychique des individus.

Le psychosocial est un terme qui décrit chez une personne, son environnement psychologique et son interaction dans un environnement social. Il existe en sciences humaines une variété d'approches au confluent des champs psychologique et sociaux. L'une d'entre elle concerne le domaine de l'assistance aux personnes en cas d'événement critique comme une catastrophe, comme une privation de liberté. Elle est une démarche qui vise au rétablissement des personnes à travers une approche collective centrée sur la connaissance des besoins individuel et du processus de deuil.

On peut donc dire ici que l'assistance psychosociale permet de faciliter chez le détenu la réadaptation dans son milieu de socialisation, afin de développer leur identité pour certains, qui peut toujours désigner ici : une communauté sociale structurée au sein de laquelle s'opère l'apprentissage. Au sein de chaque milieu opèrent des agents de socialisation plus ou moins conscients de leur rôle, plus ou moins maîtres du message qu'ils croient émettre. Les différents milieux de socialisation sont l'école, les groupes de pairs (amis), les organisations professionnelles (entreprises, syndicats), les lieux religieux, les associations, les médias contribuent également à l'apprentissage des valeurs, des normes et des rôles sociaux, d'une manière incontestable la famille.

L'action sociale est une action collective menée dans le cadre d'un mouvement, on peut aussi désigner les travailleurs sociaux spécialisés qui se concentrent sur l'assistance des personnes en difficultés ou qui demande de l'aide. C'est un moyen mis en œuvre par des personnes ou des organisations, il peut provenir des institutions de l'Etat, des organisations non

gouvernementales, de la communauté. Elle est structurée à partir de certains points comme: l'assistance, la protection universelle des droits et l'assurance.

Milieu carcéral: Dérive du latin “préhension” ou “pension” qui veut dire endroit clos; le milieu carcéral se définit selon le Larousse élémentaire (1985) comme un “lieu où l’on enferme les prévenus, les condamnés.”, Il désigne tout lieu relatif aux prisons, c’est également ce qui évoque la vie de prisonnier. Idrissou Alioum (2004/2005) définit la prison comme étant un établissement pénitentiaire où sont détenus les personnes condamnées à des peines privatives de liberté, ou en instance de jugement. Il ajoute que c’est aussi la situation de quelqu’un qui est ou se sent enfermé. Le dictionnaire Robert Mini (1995) le définit comme on “établissement clos aménagé pour recevoir des délinquants ou prévenus privés”. La prison c’est aussi “un ensemble structure de relation de relation sociale entre des acteurs ayants des statuts variables”, d’après Schnapper (1999). C’est un lieu d’auto- consommation relationnelle, en littérature, c’est un endroit où sont enfermées les personnes condamnées à une peine privative de liberté ou des prévenus en attente de jugement. Selon l’arrêté du 8 juillet 1933 portant réglementation du régime pénitentiaire au Cameroun sous l’administration Française comme les locaux pénitentiaire dans les divers centres administratifs à l’effet d’assurer la détention des personnes condamnées ou en attente de jugement devant les diverses juridictions françaises ou indigènes du territoire.

2.1.2 Explication de la thématique :

Chaque sortie de prison est une aventure individuelle incomparable. La situation des détenus est très différente selon le motif et la durée de leur incarcération. Logement, travail, liens sociaux, sont autant de pertes avec lesquelles va devoir faire la personne privée de liberté. Il reviendra aux travailleurs sociaux d’accompagner les personnes concernées au travers de ces difficultés en fixant des objectifs et des priorités. La notion de priorité et de réinsertion peut différer selon les acteurs interrogés. Une réinsertion pour un individu sortant de détention peut être la création ou le renforcement de nouveaux liens sociaux, cela peut également passer par une cure pour les personnes souffrant de toxicomanie qui auraient choisi d’entreprendre des démarches liées à leur dépendance après ou pendant la période d’incarcération.

➤ **Les dimensions de l'assistance psychosociale**

Selon Fischer dans psychologie sociale de l'environnement (2011) qui considère l'espace à travers trois dimensions: psychologique, culturelle et sociale. La dimension psychologique envisage l'espace en partant de la place du corps dans un environnement donné. A partir de son corps, l'individu établit dans son milieu environnement une distinction entre ce qui l'entoure et un espace extérieur dans lequel se déploient des activités et nos façons d'être.

Le nom psychosocial débute par un apport collectif pour favoriser le bien-être psychique des individus, c'est une démarche qui n'est pas psychologique, ni de la psychothérapie

➤ **L'approche psychosociale**

Elle définit l'identité selon l'optique de l'interaction, intégrant, d'un côté, les aspects individuels reliés à la personnalité (soi) et, de l'autre côté, les variables sociologiques reliées à la notion du rôle social et d'appartenance à un groupe. Cette approche distingue l'identité personnelle de l'identité sociale. La première désigne un processus psychologique de représentation de soi qui se traduit par le sentiment d'exister dans une continuité en tant qu'être singulier et reconnu comme tel par autrui.

En effet, Tajfel et Turner en (1979-1986) ont proposé une théorie de l'identité sociale. Celle-ci est définie comme un aspect de soi résultant de la cognition des humains concernant leur appartenance sociale, elle s'exprime par la valorisation et la signification affective de cette appartenance fondée sur la catégorisation et l'homogénéité de la représentation sociale de soi qui en résulte. Signalons que cette théorie représente un carrefour qui rejoint l'approche psychosociale et celle sociocognitive la problématique de la criminalité traverserait de nos jours une crise éthique et politique qui porte les acteurs en jeu à se questionner sur la manière de l'aborder et de la traiter (Pires, 1994), la frontière entre moyens et objectifs y étant incontournable.

Il en découle que la réinsertion est porteuse de risques, son échec suppose être à la base de la récidive. En ce sens, la réinsertion peut être considérée comme étant un problème social. D'après Blumer (Blumer & Riot, 2004), les problèmes sociaux sont les produits d'un processus

de définition collective. C'est à dire que, pour être reconnus en tant que tels, ils doivent émerger, être légitimé sentant que problèmes sociaux, faire l'objet d'une mobilisation. D'actions visant leur résolution qui donne lieu à des plans d'actions officiels pour les traiter, ces derniers se transformant au cours de leur mise en œuvre concrète.

➤ **La dimension de la réinsertion sociale**

En parlant de réinsertion sociale de détenus, il s'agit de la reprise des activités quotidiennes et de relations amicales et associative. Les trois piliers de la réinsertion sociale sont : le logement, l'éducation, et l'emploi. Cela veut dire que sans une formation effective, la réinsertion est biaisée la réinsertion sociale. L'aide à un logement et autres aides diverses qui peut être offertes par la famille ou les associations, visant à apporter une certaine stabilité dans la vie de l'ex-détenu. Dans la PCE propose aussi entre autres aux détenus des activités sportives et culturelles, mais qui ne sont pas vraiment approfondies en prison. La charge est confiée aux familles et leur réseau social de les aider. Les ex-détenus souffrent de rejet et l'exclusion sociale parce qu'on estime qu'elle ne devrait pas se retrouver dans la maison des hommes avec les autres.

Dans cette perspective Interactionniste, les défenseurs des problèmes sociaux deviennent une partie de ces mêmes problèmes (Mayer & Laforest, 1990, p.13). Les interactions et les négociations à la base de leur définition abritent en fait des intérêts et des buts divergents concernant la mise en place des projets et des objectifs visant leur traitement (Blumer & Riot, 2004). Ainsi, tant les groupes impliqués dans la situation problématique que ceux qui ne le sont pas mais dont le problème heurte la sensibilité et les valeurs (Mayer & Laforest, 1990) participent à l'identification et à l'émergence du problème selon, l'appropriation d'une question sociale comme champ d'action ou de compétence de la part de groupe d'individus qui participe aussi à la constitution du problème en tant que tel (ibidem).

C'est en ce sens que la réinsertion peut être conçue comme un problème social à part entière. Elle représente une situation problématique qui est en soi source d'enjeux et d'intérêts divers sur différents niveaux concernant la prise en charge et fait l'objet d'un processus collectif incessant qui réactualise sa définition selon le contexte. Les problèmes sociaux résultant en fait

de constructions situées dans le temps et dans l'espace (Otero & Roy, 2013). S'il y'a des problèmes sociaux permanents et d'autres qui sont relatifs et occasionnels, d'autres peuvent ne plus susciter la même attention ou devenir relativement tolérés, alors que certaines changent suivant les époques (Mayer & Laforest, 1990). Ce qui paraît être le cas de la réinsertion (cf. Clinquennois, 2006; Quirion, 2012). En fait, elle est susceptible d'être affectée à la fois par la société, pour laquelle il s'agit d'en défendre les membres, l'ordre social, les valeurs et la solidarité relative qui la régissent. Par le système économique, pour lequel la réinsertion, tout comme son échec, ont des poids économiques. Par le domaine politique, au sein du quelle jeu politique fait de la réinsertion une priorité de lutte contre la récidive. Par la société civile; compose de mouvements associatifs, de citoyens des victimes, de personnes à réinsérer, etc., ayant chacun ses intérêts qui influencent les choix politiques. Par l'opinion publique, redéfinissant et donnant une visibilité relative à la question. Par les domaines judiciaires et législatifs, ayant pour tâche de garantir la justice et l'ordre sociaux. Et par les appareils administratifs, les institutions carcérales et les dispositifs policiers, tous concernés de manière plus ou moins directe par la réinsertion.

Chacun de ces niveaux et leurs acteurs, comme nous le verrons par la suite, concourent à la définition de la réinsertion comme problème social. La manière de prendre en charge ce dernier «Constitue en soi la définition officielle du problème, en ce sens qu'il correspond à la façon dont la société a finalement perçue et cherche à traiter le problème à travers ses organisations officielles» (Blumer & Riot, 2004, p.197).

Punir puis réintégrer, tel est le rôle de la société face aux personnes qui enfreignent la loi. Bien qu'il puisse être intéressant de s'interroger sur les réelles utilités de la punition, il s'agit ici de traiter de la réinsertion professionnelle et de l'influence que peut avoir l'entourage sur la reprise ou non d'une activité. La réinsertion est effectivement le meilleur moyen de parer à une éventuelle récidive (Claudio Besozzi, 2000) alors qu'une désinsertion importante risque au contraire de placer définitivement un individu en marge de la société et de le maintenir dans la délinquance. Exclure puis réintégrer constitue un paradoxe avec lequel il est nécessaire pour nous autres professionnels du social de composer.

Cependant, la société est très claire concernant son point de vue, il s'agit d'assurer le retour à une autonomie financière. Comme nous le verrons plus loin le système progressif en place actuellement permet aux personnes incarcérées d'obtenir une semi-liberté pour autant qu'elle soit accompagnée d'un emploi.

2.2. INSERTION THEORIQUE

2.2.1 Théorie explicative

Ce thème suppose de présenter un rapport entre l'assistance psychosociale des détenus pendant et après leur incarcération et la réinsertion sociale de ceux-ci aux sortis de prison. Ainsi, à travers les concepts déjà définis plus haut pour éclairer le sujet, nous nous pencherons aussi sur ceux qui ont travaillé dessus jusqu'à présent. Cette théorie va soutenir notre démarche, étant donné qu'il est nécessaire, voire indispensable de s'appuyer sur des théories pour toute recherche scientifique, afin de mieux s'expliquer et surtout de donner une certaine légitimité à notre travail.

L'approche centrée sur la personne (ACP) est une méthode de psychothérapie et de relation d'aide (counseling) créée par le psychologue nord-américain Carl Rogers (1902-1987). L'Approche centrée sur la personne appartient au courant de la psychologie humaniste également dénommée « troisième force » sur le continent américain, aux côtés de la psychanalyse et du béhaviorisme (thérapie comportementale). Les idées de Carl Rogers ont fortement influencé le champ des relations humaines et ont donné naissance à la Psychothérapie centrée sur le client. En 1987, année de sa mort, il est d'ailleurs pressenti comme candidat au prix Nobel de la Paix pour l'intervention de facilitation en Afrique du Sud, en Irlande, en Amérique centrale et dans l'ex-Union soviétique. Le rôle de l'accompagnant rogérien est donc de créer une circonstance favorable afin que la tendance actualisante reprenne son cours. Comme si, après avoir laissé quelque temps une graine de haricot enfermée dans son sac, on la mettait soudain sur du coton humide et à la lumière et que l'on prenne soin d'elle. Au bout de quelques jours, cette graine commencera à germer. Il se déroule un processus similaire avec les clients. Quel est donc ce climat psychologique qui encourage la croissance?

Ce climat particulier, caractéristique essentielle de l'approche centrée sur la personne, repose sur trois attitudes fondamentales que le thérapeute rogérien (ou l'éducateur, le conseiller, l'aidant) tente de mettre en œuvre: l'empathie, la congruence et la considération positive inconditionnelle (1970, p. 132-136. et 450; 1979, p. 8-9; 1987, p. 61-62; 1961, p. 261-420).

- L'empathie est la capacité de comprendre le monde intérieur de l'autre.
- La congruence est la capacité du thérapeute à prendre conscience du flux des sentiments et émotions qui le traversent. Elle est presque synonyme de transparence ou d'authenticité en ce sens que le thérapeute ne se présente pas comme un expert mais comme une personne réelle qui ne se cache pas derrière une façade de professionnel.
- La considération positive inconditionnelle (ou regard positif inconditionnel) est la capacité de considérer l'autre (le client) de manière positive, c'est-à-dire sans jugement ni évaluation. L'acceptation du thérapeute n'est pas conditionnée par telle ou telle conduite du client.

Souhaitant étudier tout ce qui entoure l'homme judiciairisé lors de son retour dans la société, cette théorie de CARL Rogers vient illustrer parfaitement la situation d'une personne en situation d'incarcération. Pour cela, ils ont besoin d'être suivi afin de faciliter leur réadaptation dans le milieu de vie où ils sont, d'accepter leur situation et surtout de se reprendre en main. D'autres théories ce sont aussi penchées dans ce sens, nous avons :

Selon l'approche multisystémique, le soutien social pourrait faciliter le changement de conduite liée à la dépendance en diminuant le stress, en encourageant la motivation, en diminuant la disponibilité de la substance et par l'influence sociale de pairs non consommateurs. Conséquemment, la réinsertion sociale permettrait de créer le soutien social nécessaire à la motivation de l'individu et favoriserait une meilleure estime de soi par la prise de conscience que l'entourage se soucie de lui et croit en sa réussite tout en diminuant les renforcements envers la consommation, Publié en 1979 par Bronfenbrenner.

Ensuite, nous utiliserons le besoin d'estime de sociale à travers la théorie de la motivation MASLOW (1908-1970), pour venir appuyer la théorie écologique de Bronfenbrenner. Dans cette

théorie, MASLOW nous présente que les motivations d'une personne résultent de l'insatisfaction de certains de ses besoins humains qui sont classés en 5 niveaux par ordre d'importance. Ce classement correspond à l'ordre dans lequel ils apparaissent à l'individu, la satisfaction des besoins d'un niveau engendrant les besoins du niveau suivant. Son idée est qu'on ne peut agir sur les motivations supérieures d'une personne qu'à la condition expresse que ses motivations primaires soient satisfaites. Nous avons:

Les besoins physiologiques sont des besoins directement liés à la survie de l'individu ou de l'espèce, ce sont typiquement des besoins concrets (manger, boire, se vêtir, se reproduire, dormir...). Les besoins de sécurité proviennent de l'aspiration de chacun d'entre nous à être protégé physiquement et moralement. Ce sont ses besoins complexes dans la mesure où ils recouvrent une part objective notre sécurité et celle de notre famille et part de subjective liée à nos craintes, nos peurs et nos anticipations qu'elle soit rationnelles ou non.

Sécurité d'abri (le logement, maison); Sécurité des revenus et des ressources; Sécurité physique contre les violences, la délinquance, agression; Sécurité morale et psychologique; Sécurité et stabilité familiale ou du moins affective; Sécurité médicale, sociale et de santé.

Les besoins d'appartenance correspondant aux besoins d'amour et de relation des personnes:

. Besoin d'aimer et d'être aimé (affection) ; Avoir des relations intimes avec un conjoint (former un couple) ; Faire partie intégrante d'un groupe cohésif; Avoir des amis; Se sentir accepté; Ne pas se sentir seul ou rejeté. Ce sont des besoins d'appartenance à un groupe qu'il soit social, relationnel ou statutaire.

Les besoins d'estime de soi correspondent aux besoins de considération, de réputation et de reconnaissance, de gloire de ce qu'on est par les autres groupes d'appartenance.

Les besoins d'auto-accomplissement correspondent au besoin de se réaliser, d'exploiter et de mettre en valeur son potentiel personnel dans tous les domaines de la vie. Ces besoins peuvent prendre des formes différentes selon les individus, c'est aussi le sentiment qu'à une personne de faire quelque chose de sa vie.

La personnalité de chaque individu est marquée par la prédominance d'un des cinq besoins qui sera la force motrice qui influencera son comportement. La théorie de Maslow a été relativement peu vérifiée dans la réalité principalement à cause de la structure très hiérarchisée de ses besoins.

2.2.2 Revue de la littérature:

Pour mener une recherche scientifique rigoureuse, il faut une exploitation exhaustive de la littérature relative au thème. De nombreux auteurs ont écrit sur la réinsertion sociale des détenus à partir de l'accompagnement psychosocial pendant l'incarcération et à sa sortie, illustré par les nombreux écrits relatifs au thème.

Hippolyte Sando, présente une prison où les droits du détenu sont complètement ignorés sous le regard complice de la société, les maisons d'arrêt au Cameroun sont surpeuplées. La torture, la maladie et la mort y rodent de manière quasi permanente. L'image des détenus squelettiques est suffisamment évocatrice de la souffrance et de la misère de l'univers carcéral dans notre pays. Ce lieu qui tue et détruit est de nature à faire convulser tout individu encore un peu conscient. Ce travail est d'un grand intérêt, il sert non seulement à vulgariser les droits des détenus, mais aussi à démystifier la prison et à rompre le silence qui entoure la question carcérale qualifiée jusque-là de sensible. Cette étude est centrée sur la condition des détenus Camerounais de façon générale, ciblant dans ces droits méprisés ceux en rapports avec l'accompagnement psychosocial, la formation et précisément au sein de la prison centrale d'Ebolowa, parce que, au-delà des similitudes, chaque prison présente ses réalités.

Jacques Oberlin Mbock, dans une approche juridique, tente de faire le bilan des quatorze années de la réforme de 1973 qui, à son avis est un échec cuisant. Il soutient que la prison ne doit pas être une condamnation à humiliation et à l'indignité. Pour lui, la société devrait être la principale bénéficiaire de la peine privative de liberté. Notre étude est une continuité de celle-ci dans la mesure où elle évalue le degré de mise en œuvre de la réforme pénitentiaire de 1992, précisément en relation avec les activités récréatives, culturelles et formatives.

Vieux-Eyike, en analysant les droits du prisonnier, a passé en l'ensemble des textes nationaux et supra nationaux qui consacrent les droits aux prisonniers. Après avoir fait l'inventaire des droits dont jouissent les détenus, il s'est appuyé sur ses droits spécifiques aux mineurs, aux femmes, aux aliénés mentaux, aux étrangers incarcérés et aux gardés à vue. La pertinence juridique n'étant plus à démontrer sur les droits des prisonniers. Cependant, il serait souhaitable que la pratique se joigne à ses théories qui viennent démontrer la difficile protection des droits et ses catégories susmentionnées.

Idrissou Alioum, offre un véritable répertoire des prisons au Cameroun pendant la période étudiée. Il tente d'appréhender les contours de l'univers carcéral Camerounais. Ce long flash-back aide à suivre les épreuves palpitantes traversées par les détenus à travers leurs conditions de détention. Idrissou décrit la prison comme l'une des structures les plus déshumanisantes du Cameroun sous administration française. La prison centrale de Yaoundé n'est pas grandement évoquée dans cette thèse, encore moins les activités développées par ses pensionnaires. Il est important d'apporter des éléments y relatifs dans la présente étude.

Cette étude permet au travers de ce mémoire de présenter le model d'incarcération au Camerounais, les conditions d'assistance psychosociale pour permettre la facilitation d'une rééducation sociale. C'est une étude qui est une source d'inspiration pour ceux en quête de repères à adopter pour encourager la rééducation dans les prisons camerounais et réduire la récidive pour une bonne réintégration sociale.

2.3. CADRE JURIDIQUE

Il s'agit de recenser l'ensemble des textes de loi qui organisent le séjour des personnes en prison.

Textes de lois sur le plan international :

- La déclaration universelle des droits de l'homme 1948;
- Le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 1966(Article 2 et 13) ;
- Le pacte international relatif aux civils et politiques, 1966(Article 10(3) ;
- Textes de lois sur le plan continental :

- Déclaration d'Ouagadougou pour accélérer la réforme pénale et pénitentiaire en Afrique 2002;
- Déclaration d'Arusha sur les bonnes pratiques pénitentiaires 1996,
- Déclaration sur les conditions de détention en Afrique 1996 ;
- Textes de lois sur le plan national :
- La Constitution nationale ;
- Le code pénal ;
- Le code procédure pénale ;
- Le décret n°95/052 du 27 Mars 1992 portant régime pénitentiaire Camerounais ;
- Décret n° 73/307 du 21 juin 1973 portant création du centre national de formation et recyclage du personnel d'encadrement de l'administration pénitentiaire.

2.4. HYPOTHESES

Selon Grawitz (2004, p 209), l'hypothèse peut être considérée comme une explication provisoire de la nature des relations entre deux ou plusieurs phénomènes. C'est une proposition qui anticipe une relation entre deux termes qui, selon les cas peuvent être des concepts ou des phénomènes. C'est une proposition provisoire, une présomption, qui demande à être vérifiée. A présent, deux hypothèses spécifiques tirées en partie de ce qui précède, seront vérifiées et approfondies par notre analyse du terrain. Ces hypothèses sont émises suite aux lectures énoncées dans ce travail, bien qu'elles relèvent de notre appréciation subjective, certaines sont en lien avec l'assistance psychosociale, d'autres sont en lien avec la réinsertion sociale des détenus.

2.4.1. HYPOTHESE GENERALE:

Dans cette hypothèse générale qui permet de présenter, valider un point de vu général, et donc ici, on va dire que : L'assistance psychosociale est un facteur de réinsertion des détenus. Il est important d'opérationnaliser l'hypothèse pour confirmer l'affirmation provisoire faite plus haut.

2.4.2 HYPOTHESES SPECIFIQUES:

Qui consiste à vérifier, à valider ou à invalider le travail théorique dont elle constitue l'aboutissement. La formulation des hypothèses spécifiques éclaire déjà des éléments mesurables et manipulables dans l'observation. A cet effet, se dégage par-là deux (02) hypothèses spécifiques :

- ❖ H1: L'action sociale a une influence sur le processus de réinsertion des détenus ;
- ❖ H2: Milieu de socialisation a une influence sur le processus de réinsertion des détenus.

Tableau 1 : TABLEAU SYNOPTIQUE

Thème	Question de recherche	Objectif de recherche	Hypothèse Générale et de recherche	Variable de l'étude	Indicateurs	Modalités
Assistance psychosociale et réinsertion des détenus : cas de prison centrale d'Ebolowa.	QG : Dans quelle mesure l'assistance psychosociale favorise-t-elle la réinsertion des détenus ?	OG : l'assistance psychosociale favorise la réinsertion des détenus de la PCE	HG : L'assistance psychosociale, un facteur de la réinsertion	VII : Action sociale	Occupation journalière ; Action menée par le service sociale ; Utilité des actions menées ; Bénéfices des formations ; Perception de l'action sociale ;	Sommeil, production, corvées; Causeries éducatives, conseils, suivi; Toujours, parfois, jamais; Toujours, parfois, jamais ; Aide, droit, opportunité
	Q1 : Comment l'action sociale influence-t-elle la réinsertion des détenus	O1 : Montrer que l'assistance psychosociale influence la réinsertion des détenus	HRI : L'action sociale est un moyen de réinsertion des détenus		VD : Réinsertion des détenus	En fonction des activités menées avant l'incarcération;

ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET RÉINSERTION DES DÉTENUS : CAS DE LA PRISON CENTRALE D'EBOLWA

	<p>Q2 : Quelle est l'influence du milieu de socialisation dans la réinsertion sociale ?</p>	<p>O2 : Montrer que le milieu de socialisation influence la réinsertion sociale</p>	<p>HR2 : Milieu de socialisation comme moyen, stratégie de réinsertion des détenus</p>	<p>VI2 : Milieu de socialisation</p>	<p>Visites familiales</p> <p>Qualité des rapports avec la famille ;</p> <p>Sentiments vis-à-vis de leurs familles ;</p> <p>En fonction des activités de groupe ;</p> <p>Rapport avec l'administration ;</p>	<p>Oui, Non ;</p> <p>Très bien, bien, mauvaises ;</p> <p>Accueil, tolérance, rejet ;</p> <p>Faciles, difficiles ;</p> <p>Très bon, bon, mauvais</p>
				<p>VD : Réinsertion Des détenus.</p>	<p>En fonction de l'insertion après la libération ;</p>	<p>Très facile, facile, difficile ;</p>

CHAPITRE3: CADRE METHODOLOGIQUE

Selon Tsala Tsala (2006), la méthodologie est une subdivision logique ayant pour objet l'étude à posteriori des méthodes et plus spécialement d'ordinaire celle des méthodes scientifiques. Il est donc question d'esquisser les perspectives méthodologiques qui ont guidé la démarche de notre recherche. Cette orientation méthodologique est étroitement liée au type de recherche envisagée. La fonction que remplit ce chapitre est donc d'observer le fait qui est l'objet de l'étude. A ce titre, il était important d'envisager les différentes opérations pour construire le cadre opératoire. Ces opérations sont entre autres : Le choix du type de recherche ; la présentation du site de l'étude ; la population de l'étude (population cible et accessible), la constitution de l'échantillon (méthode d'échantillonnage, la taille de l'échantillon), le choix des techniques d'investigation (description de l'instrument de collecte des données et validation de l'instrument), la procédure de collecte des données et méthode d'analyse des données. Car, l'essentiel n'est donc pas uniquement de bien circonscrire le problème ou de l'insérer appropriée dans un cadre théorique mais nous devons aussi adopter une stratégie de vérification.

3.1. SITE D'ETUDE

3.1.1 Présentation du site d'étude

Nous présenterons ici l'historique de la prison, sa présentation géographique à sa présentation physique et des composantes carcérales de cette prison centrale.

Le Régisseur, lors de la prise de contact, nous a fait une présentation de la prison centrale d'Ebolowa, ensuite une visite guidée des locaux des prisonniers coordonnés par le chef de service de discipline et des activités socio-culturelles et éducatives (CSDASCE).

➤ Historique de la prison centrale

La prison centrale d'Ebolowa(PCE) fut créée dans les années 30, avec une capacité de détention de 200 détenus. En ce moment elle était un centre de réclusion, elle est d'ailleurs à cette année la seule institution carcérale de la province du Sud. Elle prend le nom de Prison

Centrale d'Ebolowa à la fin des années 1970. La PCE a connu des évolutions depuis cette année. Elle a été dotée successivement d'un local pour les bureaux de chef BP, les robinets ont été créés et par la suite les forages par les salésiens italiens en 2016 pour pallier aux problèmes de carence en eau dont faisait face la prison depuis sa création. L'infirmierie aussi s'est vu avoir des nouveaux locaux tout près des bâtiments en 2011 comportant plusieurs bureaux et chambres pour les malades et une salle pour les médicaments. Nous pouvons aussi noter les réfections faites dans la cour de la prison pour une meilleure faisabilité des activités surtout sportives et récréatives en général des détenus.

➤ **Présentation géographique de la prison centrale**

La PCE est située au pied du Mont Ebolowa où se trouvent les antennes de la ville notamment celles des réseaux de communications. Derrière le camp du gouverneur le camp prison est tout proche de la région.

➤ **Présentation physique de la prison**

La Prison Centrale d'Ebolowa est constituée de deux grandes parties, notamment le bloc administratif et le bloc de détention. Les figures illustratives sont en image.

➤ **Le Bloc Administratif**

Comme toutes les prisons centrales du Cameroun, celle-ci comprend le Bureau du Régisseur dont ce dernier, notamment l'Administrateur Principal des prisons M. Patrick Serge MBITA est à la tête et auquel est greffé son secrétariat. Nous trouvons aussi deux services dans la dite prison. Notamment :

➤ **Le Service des Affaires Financières**

Dirigé par un chef service en occurrence, et le personnel d'appui qui assure intérim c'est l'intendant principal des prisons M.SELLE NGOLE Fabrice Le SAF comprend 03 bureaux.

➤ **Le bureau du personnel**

Le chef du personnel de la prison centrale d'Ebolowa est l'officier pénitentiaire NTSAMA Jean Marie Désiré

➤ **Le Bureau Des Affaires Administratives et du Greffe**

Le chef de ce bureau est l'intendant principal des prisons Mme MPOUM Albertine

➤ **Le bureau des affaires financières.**

NB : le bureau des affaires financières reste jusqu'ici est vide à la Prison Centrale d'Ebolowa.

➤ **Service de la Discipline et des Activités socioculturelles et Educatives**

A la tête de ce service se trouve l'Administrateur des prisons Gérald NWAFFON NGWA CSDACSE, par intérim l'intendant principal SELLE NGOLE Fabrice assisté de son adjoint Mme BEKENE rose super intendante. Ce service comprend 03 trois bureaux à savoir :

➤ **Le bureau de la discipline des détenus.**

Le Gardien Chef AFOMBA serge assure la direction de ce service.

➤ **Le bureau des activités socioculturelles et des loisirs**

Dirigé par le Gardien Chef MVONDO Michel.

➤ **Le bureau de la formation et de l'action sociale**

Mme MINLO Colette Rita Gardien chef des prisons.

A côté de ces deux services nous notons aussi le Service de l'Action Sociale (S.A.S.) dont Madame Baossas Brogie Carène. Ce service qui est détaché à la Prison Centrale d'Ebolowa par le Ministère des Affaires Sociales y est installé depuis 2012. Le S.A.S. est composé d'une seule personne qui collabore tout de même avec le CSDASCE et le Régisseur de la Prison, récemment supplié d'une collaboratrice vacataire.

QUELQUES IMAGES POUR ILLUSTRER LE SITE D'ETUDE



Figure 1 : bloc administratif de la prison



Figure 2 : Vue extérieur de la prison



Figure 3 Une vue de quelques locaux de la prison.

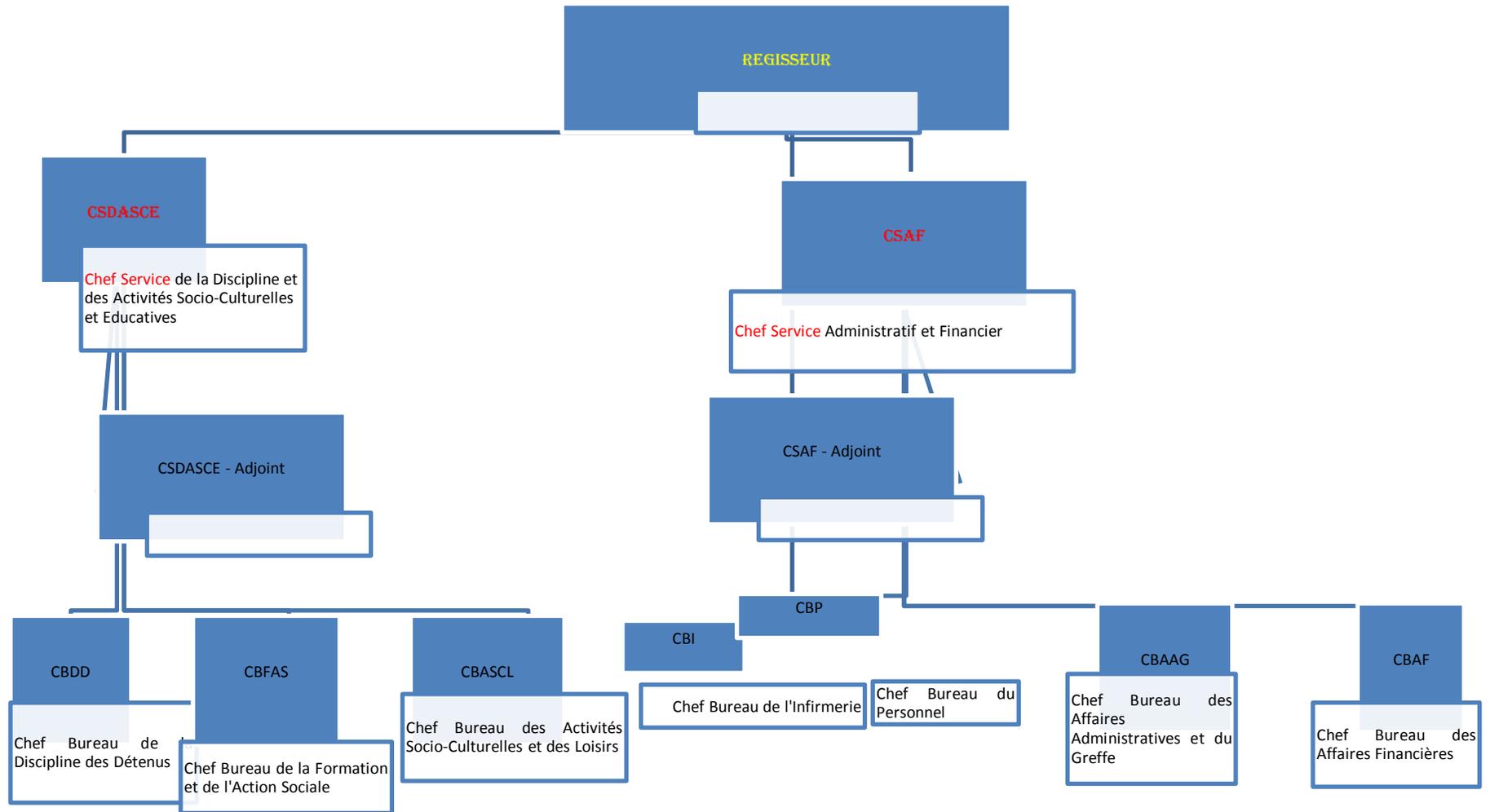


Figure 4 : Organigramme de la prison centrale d'Ébolowa

L'analyse étant de type analytique et expérimentale, nous voulons analyser l'impact ou encore l'influence de l'accompagnement ou le suivi psychosocial des détenus dans le processus de réinsertion sociale, elle se fera à la prison centrale d'Ebolowa et dans les institutions sociales qui font dans le suivi des prisonniers et des détenus pendant et après leur sortie.

3.1.2 JUSTIFICATION DU SITE DE L'ETUDE

le choix a été porté sur la prison centrale d'Ebolowa pour plusieurs raisons parmi les suivantes:

- L'accès facile aux services administratifs et aux détenus sous surveillance ;
- La proximité de l'institution avec mon lieu de résidence ;
- La familiarité avec l'établissement pendant notre stage en entreprise.

3.1.3 TYPE D'ETUDE

L'étude qui va permettre de mener à bien le travail est une étude de type quantitative.

C'est une technique de collecte des données qui permet aux chercheurs d'analyser des comportements des opinions, ou même des attentes en quantité. L'objectif est souvent d'en déduire des conclusions mesurables statistiquement, contrairement à une étude qualitative.

3.2. Population et échantillon

3.2.1. Population d'étude

La population de l'étude représente l'ensemble des individus sur qui porte l'étude, Christensen (1986, p.46), la population d'une étude est : « Tout ensemble d'unités que nous désirons étudier. Cet ensemble doit être clairement circonscrit afin que nous puissions distinguer ses membres de ceux qui ne le sont pas ». La population d'étude est aussi définie comme un ensemble d'individu ou de choses qui se trouvent dans un lien déterminé et à une époque précise, sur lesquels une étude peut être menée. Il existe deux types de population : la population cible et

la population accessible. L'ensemble des individus ou de choses sur lesquels, le chercheur veut appliquer les résultats qui clôtureront sa recherche.

La population cible est constituée des prisonniers en voie de libération à la prison centrale d'Ebolowa et qui bénéficient d'un accompagnement psychosocial. C'est la partie de la population cible disponible au chercheur. Mieux encore, l'ensemble des individus ou des choses sur lesquels, l'enquête porte effectivement. Dans le cas d'espèce, notre population accessible est composée de 45 détenus bénéficiant d'un accompagnement et d'un suivi psychosocial allant jusqu'à la libération.

3.2.2 Echantillon

Concernant le choix du terrain, nous avons rapidement choisi d'être mis en contact avec des détenus en fin de peine, et donc, nous avons choisi 45 détenus de manière aléatoire. Cela apporte plus de crédibilité ainsi qu'un cadre sécurisant autant pour l'utilisateur que pour l'étudiant. L'avantage réside également dans le fait que ces personnes ont déjà participé à des entretiens ainsi qu'à une réflexion dans le cadre de leur suivi par un assistant social. Effectivement, ces professionnels travaillent directement en lien avec la thématique de ce travail de recherche. Ils sont donc amenés à nous orienter le mieux possible. Plusieurs probations ont été contactées et finalement la Probation de Neuchâtel fut celle à nous mettre en relation avec la population désirée réalisation d'entretiens.

Dans le but de récolter un maximum d'informations auprès de l'enquêté, il nous semble que le questionnaire est la méthode la plus appropriée. Cette méthode exige pas forcément une interaction constante avec l'interlocuteur, de ce fait il est nécessaire d'être attentif aux interprétations afin d'en faire des éléments objectifs. Qu'à cela ne tienne, après chaque entretien en vue de l'administration du questionnaire, les impressions, idées et interprétations de l'enquêteur ont été reportées dans un journal de bord.

3.3 INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES

Pour mesurer les relations entre l'assistance psychosociale et la réinsertion, nous allons élaborer un questionnaire que nous avons adressé aux personnes en situation d'incarcération et des ex-détenus de la ville d'Ebolowa. C'est donc le questionnaire qui fera office de technique de collecte de données d'enquête. Il s'agit d'un ensemble d'items auquel devait répondre les enquêtés en vue de recueillir leurs avis et considérations. L'instrument de collecte des données se définit comme le support utilisé pour constituer la base des données nécessaire à la compréhension d'un sujet.

➤ *Avantages du questionnaire d'enquête*

Non seulement dans le cadre de cette étude, mais de façon générale, les questionnaires psychométriques présentent l'avantage d'être systématiques : systématiques par la variété des questions posées, systématiques par la gamme des intérêts évalués, systématiques enfin par le traitement qui est appliqué aux réponses. En effet, si le fait de demander quel est le projet envisagé ou le loisir pratiqué informe sur les intérêts du sujet, ses réponses ne font qu'informer sur des domaines que le consultant connaît et valorise, elles s'informent pas sur les domaines qui ne lui viennent pas spontanément à l'esprit ou sur ses rejets.

➤ *Description du questionnaire d'enquête*

L'outil de collecte donc utilisé est un questionnaire support papier comportant 16 sous variables (questions) et 4 thèmes qui sont : l'identification de l'individu, l'action sociale, le Milieu de socialisation, la Réinsertion des détenus. Il faut noter que 05 sous variables servaient pour la variable principale de vérifier sa fiabilité. Dans son élaboration, nous avons eu à faire une petite introduction dans laquelle on essaye de présenter le but de l'enquête tout en rassurant le répondant. Nous avons ensuite tenu compte des modalités et indicateurs issus de l'opérationnalisation des hypothèses. Les parties de ce questionnaire sont donc réparties ainsi qu'il suit :

- ❖ Une première partie sur l'identification du sujet qui est constituée de l'âge du participant, du sexe et son niveau d'étude et la durée de la peine avec les chiffres Q01, Q02, Q03 et Q04 pour identifier les questions.
- ❖ Une deuxième partie sur l'action sociale constituée des items Q05, Q06, Q07, Q08, et Q09.
- ❖ Une troisième partie sur le milieu de socialisation constituée des items Q10, Q11, Q12, Q13 et Q14.
- ❖ Une quatrième partie sur la réinsertion de détenus constituée des items Q15 et Q16,

3.4. Procédure de collecte

L'enquête proprement dite va se dérouler le 25 Avril 2021. Elle consistera faire passer le questionnaire auprès de notre échantillon. Cette passation aura lieu pratiquement au même endroit en l'occurrence à la prison centrale d'Ebolowa, là où l'enquêteur rencontrera les prisonniers de façon individuel.

3.5. Validité de l'instrument de collecte

Cette validation passe par les pré-tests fait aux élèves afin de clarifier d'éventuelles zones d'ombre et de permettre une bonne compréhension de tous les items. Valider le questionnaire consiste donc à vérifier la consistance interne des items qui constituaient chaque partie.

3.6. Procédure de collecte

L'enquête proprement dite va se dérouler le 25 Avril 2021. Elle consistera faire passer le questionnaire auprès de notre échantillon à la prison centrale d'Ebolowa, et là on va s'entretenir avec les prisonniers.

A la fin de chaque passation, on procédera à un bref débriefing et remercierons les participants pour leur collaboration. Ceci consisterait à discuter avec les sujets afin de recueillir leurs impressions.

3.7. Méthode d'analyse des données

La nature du traitement des données est en relation étroite avec la méthode de recherche et l'objectif de l'étude est une étude corrélationnelle. Comme mentionné plus haut, la présente étude est descriptive et corrélationnelle et par conséquent, les données obtenues à l'issue de notre enquête ont été essentiellement analysées après retranscription. Pour cela, les données seront saisies grâce aux logiciels Word et Excel, les analyses seront faites à l'aide du contenu à partir du logiciel SPSS, faire une étude relationnelle des données qualitatives, à une grille d'analyse, à coder les informations recueillies et à les traiter. Ainsi, nous analyserons par la suite les contenus, afin d'avoir une idée générale et concrète sur l'ensemble de la population interrogées.

3.7.1. Technique d'analyse des données

Pour analyser les données, on a procédé à un double dépouillement ;

Dans un premier temps les résultats sous forme de tableau statistique. L'indice de pourcentage permet d'évaluer les modalités cochées par l'enquête. La formule est :

❖ Équation 1: $IP = \frac{ni}{N} \times 100$ Avec ni= fréquence observée

- N=fréquence totale
- IP= indice de pourcentage

Dans un second temps, le dépouillement et le traitement statistique des données recueillis sur le terrain ont été faits manuellement. De type rationnel, la recherche a nécessité l'utilisation du khi-carré(X²) pour la vérification de nos hypothèses de recherche, sa formule est la suivante.

❖ Équation 2 : $X^2 = \sum \frac{[(fo-fe)]^2}{fe}$ Avec fo = fréquence observée

- fe = fréquence théorique

La fréquence théorique s'obtient grâce à la formule :

❖ Équation 3 : $F_e = (T_c \times T_l) / N$ Avec T_c = total colonnes

- T_l = total lignes
- N = Effectif total

L'apparition d'une fréquence observée inférieure à 10 dans une case nous obligera à utiliser le khi-carré corrigé grâce à la formule de YATES suivante :

❖ Équation 4 : $X^2 C = \sum \left[\frac{(|F_o - F_e| - 0,5)^2}{F_e} \right]$

Cette méthode va permettre de collecter les données sur le terrain dans l'optique de vérifier les hypothèses présentées.

Chapitre 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES

Le présent chapitre a pour objet de rassembler tous les éléments nécessaires à la présentation, à l'analyse et à l'interprétation des résultats de l'enquête menée sur le terrain. Il est question de présenter les points suivants :

- présentation et analyse des résultats
- vérification des hypothèses
- implications théoriques et pratiques des résultats
- suggestions

4.1. Présentation des résultats

4.1.1 : Identification de l'enquêté

Tableau 2: Répartition des détenues en fonction de leurs âges

Tranches d'âges	Effectifs	Pourcentage %
18-30	19	42,22
30-42	16	35,56
42-54	8	17,78
54 et plus	2	4,44
Total	45	100

**ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET RÉINSERTION DES DÉTENUS : CAS DE LA PRISON CENTRALE
D'EBOLOWÁ**

Le constat fait dans ce tableau est que 19 détenus soit 42,22% ont un âge compris entre 18 et 30 ans et seuls 2 ont un âge à plus de 54 ans soit 4,44%.

Tableau 3 Répartition des détenus en fonction de leur sexe

Sexe	Effectifs	Pourcentage %
Masculin	34	75,56
Féminin	11	24,44
Total	45	100

Dans ce tableau, 34 détenus soit 75,56% sont de sexe masculin et 11 soit 24,44% sont de sexe féminin.

Tableau 4 Répartition des détenus en fonction du niveau d'étude

Niveau d'étude	Effectif	Pourcentage %
Primaire	13	28,89
Secondaire	18	40,00
Universitaire	14	31,11
Total	45	100

**ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET RÉINSERTION DES DÉTENUS : CAS DE LA PRISON CENTRALE
D'EBOLOWÁ**

Dans ce tableau, 13 détenues ont fait le cycle primaire et 14 soit 31,11% sont universitaires.

Tableau 5 Représentation des détenus en fonction de la durée de leurs peines

Durée de la peine	Effectifs	Pourcentage %
≤10 ans	26	57,78
10-20 ans	10	22,22
20-30 ans	7	15,56
30 et plus	2	4,44
Total	45	100

Dans ce tableau, 26 détenus soit 57,78% ont une peine inférieure ou égale à 10 ans et seuls 2 soit 4,44% ont leur peine supérieure à 30 ans.

4.1.2 : Questions issues des variables

Tableau 6 Répartition des détenus en fonction de leurs occupations

Occupations journalières	Effectifs	Pourcentage %
Sommeil	8	17,78
Production	21	46,67
Corvées	16	35,55
Total	45	100

**ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET RÉINSERTION DES DÉTENUS : CAS DE LA PRISON CENTRALE
D'EBOLOWÁ**

Ce tableau nous montre que 8 détenus soit 17,78% occupent leur journée par le sommeil et 16 soit 35,55% font des corvées.

Tableau 7 Répartition des détenus en fonction des actions menées par le service social

Actions menées	Effectifs	Pourcentage %
Causeries éducatives	16	35,56
Conseils	17	37,78
Suivi	12	26,67
Total	45	100

Selon ce tableau, 16 détenus soit 35,56% bénéficient des causeries éducatives et 12 soit 26,67% du suivi.

Tableau 8 Répartition des détenus en fonction de l'utilité des actions menées

Actions menées	Effectifs	Pourcentage %
Toujours	17	37,78
Parfois	21	46,67
Jamais	7S	15,55
Total	45	100

**ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET RÉINSERTION DES DÉTENUS : CAS DE LA PRISON CENTRALE
D'EBOLOWÁ**

Dans ce tableau, 17 détenus soit 37,78% trouvent que les actions menées sont toujours utiles et pour 7 soit 15,55% pensent que ces actions ne leur sont pas utiles.

Tableau 9 Répartition des détenus selon qu'ils bénéficient des formations

Bénéfice des formations	Effectifs	Pourcentage %
Toujours	11	24,44
Parfois	14	31,12
Jamais	20	44,44
Total	45	100

Selon ce tableau, 11 détenus soit 24,44% disent qu'ils bénéficient toujours des formations et 20 détenus soit 44,44% ne bénéficient jamais.

Tableau 10 Répartition des détenus en fonction de la perception de l'action sociale

Perception de l'action sociale	Effectif	Pourcentage %
Aide	12	26,67
Droit	13	28,89
Opportunité	20	44,44
Total	45	100

**ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET RÉINSERTION DES DÉTENUS : CAS DE LA PRISON CENTRALE
D'EBOLOWÁ**

Dans ce tableau, 12 détenus soit 26,67% perçoivent l'action sociale comme une aide, et 20 détenus soit 44,44% comme une opportunité.

Tableau 11 Répartition des détenus en fonction des visites familiales

Visites familiales	Effectifs	Pourcentage %
Oui	32	71,11
Non	13	28,89
Total	45	100

Dans ce tableau, 32 détenus soit 71,11% ont des visites familiales et seuls 13 soit 28,89% n'ont pas de visites.

Tableau 12 Répartition des détenus en fonction de la qualité des rapports avec la famille

Qualité des rapports	Effectifs	Pourcentage %
Très bien	11	24,44
Bien	19	42,23
Mauvaise	15	33,33
Total	45	100

**ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET RÉINSERTION DES DÉTENUS : CAS DE LA PRISON CENTRALE
D'EBOLOWÁ**

Ce tableau nous montre que 11 détenus soit 24,44% trouvent la qualité des rapports très bien et 15 soit 33,33% jugent ces rapports mauvais.

Tableau 13 Répartition des détenus en fonction des sentiments vis-à-vis de leurs familles

Sentiments	Effectifs	Pourcentage %
Accueil	14	31,11
Tolérance	20	44,44
Rejet	11	24,45
Total	45	100

Dans ce tableau, 14 détenus soit 31,11% pensent qu'ils ont un sentiment d'accueil, et 11 détenus soit 24,45% trouvent ce sentiment de rejet.

Tableau 14 Répartition des détenus en fonction des activités de groupe

Activités de groupe	Effectif	Pourcentage %
Faciles	18	40,00
Difficiles	27	60,00
Total	45	100

Selon ce tableau, 18 détenus soit 40% trouvent les activités de groupe faciles et 27 détenus jugent ces activités difficiles.

**ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET RÉINSERTION DES DÉTENUS : CAS DE LA PRISON CENTRALE
D'EBOLOWÁ**

Tableau 15 Répartition des détenus en fonction de leurs rapports avec l'administration

Rapports avec l'administration	Effectif	Pourcentage %
Très bien	12	26,67
Bien	14	31,11
Mauvais	19	42,22
Total	45	100

Dans ce tableau, 12 détenus soit 26,67% jugent leurs relations avec l'administration très bien et 19 détenus soit 42,22% mauvais.

Tableau 16 Répartition des détenus en fonction des activités menées avant l'incarcération

Activités menées avant	Effectifs	Pourcentage %
Sans emploi	12	26,67
Apprenant	9	20,00
Travailleur	24	53,33
Total	45	100

**ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET RÉINSERTION DES DÉTENUS : CAS DE LA PRISON CENTRALE
D'EBOLOWÁ**

Il ressort de ce tableau, que 12 détenus soit 26,67% étaient sans emploi et 24 soit 53,33% étaient des travailleurs.

Tableau 17 Répartition des détenus en fonction de leur insertion après la libération

Insertion après la libération	Effectif	Pourcentage %
Très facile	9	20,00
Facile	19	42,22
Difficile	17	37,78
Total	45	100

Dans ce tableau, 9 détenus soit 20% trouvent très facile leur insertion et 17 soit 37,78% jugent cette insertion difficile.

4.2. Vérification des hypothèses

Dans cette partie, nous allons procéder à la vérification de notre HG en confirmant nos hypothèses de recherche.

Pour ce faire, nous allons utiliser le khi-carré(X²), le protocole est le suivant :

- Formation de l'hypothèse alternative(H_a) et de l'hypothèse nulle(H₀) ;
- Choix du seuil de signification : $\alpha=0,05$;
- Calcul du khi-deux(X²) ;
- Recherche du degré de liberté (ddl) : $ddl=(nc-1)(nl-1)$ avec nc=nombre de colonne et nl=nombre de lignes ;
- Lecture du khi-deux (X²_{lu}) sur la table ;

- Règle de décision ;
- Conclusion.

4.2.1 : Vérification de l'hypothèse de recherche N°1(HR1)

- ❖ Formulation de l'hypothèse alternative (Ha1) et de l'hypothèse nulle (Ho1)
 - Ha1 : L'action sociale favorise la réinsertion des détenus.
 - Ho1 : Il n'existe aucun lien entre l'action sociale et la réinsertion des détenus.
- ❖ Choix du seuil de signification $\alpha=0,05$
- ❖ Calcul du Khi carré (X²c)

Tableau 18 Contingence entre l'utilité des actions menées et la Réinsertion des détenus

Utilité des actions menées Réinsertion	Toujours		Parfois		Jamais		Total
	Fo	Fe	Fo	Fe	Fo	Fe	
Très facile	8	3,40	1	4,20	0	1,40	9
Facile	7	7,18	8	8,87	4	2,95	19
Difficile	2	6,42	12	7,93	3	2,65	17
Total	17		21		7		45

Calcul des fréquences théoriques (Fe)

**ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET RÉINSERTION DES DÉTENU·S : CAS DE LA PRISON CENTRALE
D'EBOLOWÁ**

❖ **Équation 5 :** $Fe = \frac{Tc \times Tl}{N}$ Avec Tc = total des colonnes

- Tl = total des lignes
- N = Effectif total

Les fréquences observées de certaines cases sont inférieures à 10, nous allons donc utiliser le khi carré corrigé (X²c)

❖ **Équation 6 :** $X^2C = \sum \frac{(|Fo - Fe| - 0,5)^2}{Fe}$

✓ **Application numérique du khi-carré de HR1**

Fo	Fe	$\frac{(Fo - Fe - 0,5)^2}{Fe}$
8	3,40	4,94
7	7,18	0,00
2	6,42	2,39
1	4,20	1,74
8	8,87	0,00
12	7,93	1,61
0	1,40	0,57
4	2,95	0,10
3	2,62	0,00
Total		11,35

$X^2c = 11,35$

Recherche du degré de liberté (ddl)

❖ Équation 7 : $ddl = (nc-1)(nl-1)$ avec nc =nombre de colonnes

= $(3-1)(3-1)$ nl =nombre de lignes

= $2*2$

ddl=4

- Lecture de la valeur critique du khi-deux à $\alpha=0,05$ et au $ddl=4$
- **$X^2_{lu}=9,49$**
- Décision
- **$X^2_C > X^2_{lu} \Rightarrow H_a$** , est retenu et H_0 est rejetée.
- **conclusion:** L'action sociale favorise la réinsertion des détenus.

4.2.2 : Vérification de l'hypothèse de recherche N02 :(HR2)

- ❖ Formation de l'hypothèse alternative(H_a) et de l'hypothèse nulle(H_0)
 - H_a : Le milieu de socialisation favorise la réinsertion des détenus.
 - H_0 : Il n'existe aucun lien entre le milieu de socialisation et la réinsertion des détenus.
- ❖ Choix du seuil de signification : $\alpha=0,05$
- ❖ Calcul du khi-carré (X^2_c)

Tableau N°19 : Contingence entre le rapport avec la famille et la réinsertion des détenus

Qualité des rapports Réinsertion	Très bien		Bien		Mauvaise		Total
	Fo	Fe	Fo	Fe	Fo	Fe	
Très facile	7	2,20	2	3,80	0	3,00	9
Facile	3	4,64	7	8,02	9	6,34	19
Difficile	1	4,16	10	7,18	6	5,66	17
Total	11		19		15		45

❖ Calcul des fréquences théoriques (Fe)

❖ **Équation 8 :** $Fe = \frac{Tc \times Tl}{N}$ Avec Tc = total colonnes

- Tl = total des lignes

- N = effectif total

Les fréquences observées de certaines cases sont inférieures à 10, nous allons donc utiliser le khi- carré corrigé (X2c)

❖ **Équation 9 :** $X^2C = \sum \frac{(|Fo - Fe| - 0,5)^2}{Fe}$

✓ Application numérique du khi-carré de HR2

**ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET RÉINSERTION DES DÉTENUS : CAS DE LA PRISON CENTRALE
D'EBOLOWÁ**

Fo	Fe	$\frac{(Fo - Fe - 0,5)^2}{Fe}$
7	2.20	8,40
3	4.64	0.28
1	4,16	1,71
2	3.80	0,44
7	8,02	0.03
10	7,18	0.75
0	3	2,08
9	6,34	0,74
6	5,66	00
Total		14.43

$$X^2C = 14.43$$

Recherche du degré de liberté (ddl)

❖ Équation 10 : $ddl = (nc-1)(nl-1)$ avec nc = nombre de colonnes

= (3-1)(3-1) nl = nombre de lignes

2 × 2

ddl=4

- Lecture de la valeur critique du khi-carré à $\alpha=0,05$ et au $ddl=4$
- $X^2_{lu}=9,49$
- Décision
- $X^2_c > X^2_{lu} \Rightarrow H_{a2}$, est retenue et H_{o2} est rejetée
- **conclusion:** Le milieu de socialisation favorise la réinsertion des détenus.

4.2.3 : Vérification de l'hypothèse générale (HG)

Tableau 19 récapitulatif des résultats

Hypothèses	A	Ddl	X ² _{cal}	X ² _{lu}	Décision	Conclusion
HR1	0,05	4	11,35	9,49	$X^2_c > X^2_{lu}$	HR1 est confirmée
HR2	0,05	4	14,43	9,49	$X^2_c > X^2_{lu}$	HR2 est confirmée

Nos deux hypothèses de recherche sont donc vérifiées et confirmées, nous pouvons donc conclure que notre hypothèse générale est aussi vérifiée et confirmée : Nous concluons donc que l'assistance psychosociale est un facteur de la réinsertion des détenus.

CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION, DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le chapitre précédent, il a été question de présenter et d'analyser les résultats issus du dépouillement de nos questionnaires. Il convient dans le présent chapitre de donner un sens et une direction à l'analyse en nous référant au cadre théorique que nous avons choisi à partir duquel nous avons tirés nos hypothèses de recherche. Ce chapitre mettra notamment en évidence une interprétation de nos hypothèses spécifiques de recherche.

Les données étant analysées et présentées à l'aide des tableaux, des graphiques, des figures et autres, le chercheur les explique dans le contexte de l'étude et à la lumière des travaux antérieurs. En partant des résultats qu'il discute en vérifiant leur validité (valeur théorique des résultats et théorisation), en revenant sur les hypothèses, en convoquant justement les théories et les auteurs qui ont abordé la question étudiée, il pourra faire des inférences, tirer des conclusions ou élaborer une théorie et faire des recommandations ou conseils. Il veillera à faire ressortir les implications théoriques et pratiques des résultats obtenus sur le plan professionnel. Mais au préalable, un rappel de données s'impose.

5.1 Interprétation des résultats

Les hypothèses élaborées plus haut sur assistance psychosociale donneront lieu à une meilleure explication de la réinsertion des détenus dans la prison centrale d'Ebolowa une fois que le chercheur les aura confrontés avec les données collectées sur le terrain et les théories explicatives. Avant de présenter les différentes interprétations, il serait judicieux de rappeler le problème, l'hypothèse de recherche et les hypothèses spécifiques

5.1.1. Rappel succinct du problème, hypothèse de recherche et hypothèses spécifiques

Le choix porté sur le problème de la réinsertion des détenus se justifie dans la mesure où dans un contexte dominé par la lutte pour la réduction des inégalités sociales au travers de l'insertion inclusive, il s'agit d'un processus de réintégration dans la société des personnes condamnées avec pour objectif d'éviter les récidives en leur redonnant une autre chance par là même de retrouver une vie normale. Dans le cas de cette étude, ce problème met en relief le rôle joué par les professionnels chargés de assistance sociale (pouvoirs publics, assistants sociaux, ONG, enseignants, Conseillers d'orientation...) dans le cadre de l'accompagnement des détenus dans leur réinsertion. Aussi, de la question de recherche de savoir dans quelle mesure l'assistance psychosociale favorise-t-elle la réinsertion des détenus ? Se sont dégagés les hypothèses de recherche suivantes : L'assistance psychosociale est un facteur de réinsertion des détenus. Spécifiquement,

- ❖ HS1: L'action sociale a une influence dans le processus de réinsertion des détenus ;
- ❖ HS2: Milieu de socialisation a une influence sur le processus de réinsertion des détenus.

5.1.2 Vérification de l'hypothèse Spécifique n°1 : L'action sociale a une influence sur le processus de réinsertion des détenus

Cette hypothèse a pour variable dépendante la réinsertion des détenus et pour variable indépendante l'action sociale. Afin de capter cette variable indépendante, il a fallu interroger un échantillon de 45 détenus sur leur occupation journalière, sur le bénéfice des formations professionnelles, l'utilité de l'éducation en prison, la perception de l'action sociale par le détenu et leur intention professionnelle. A cet effet l'analyse descriptive a montré que des 45 sujets interrogés, 19 détenus soit 42,22% ont un âge compris entre 18 et 30 ans et seuls 2 ont un âge à plus de 54 ans soit 4,44% ; 34 détenus soit 75,56% sont de sexe masculin et 11 soit 24,44% sont de sexe féminin ; 13 détenues ont fait le cycle primaire et 14 soit 31,11% sont universitaires ; 8 détenus soit 17,78% occupent leur journée par le sommeil et 16 soit 35,55% font des corvées.

Par ailleurs, 16 détenus soit 35,56% bénéficient des causeries éducatives et 12 soit 26,67% du suivi ; 17 détenus soit 37,78% trouvent que les actions menées sont toujours utiles et pour 7 soit 15,55% pensent que ces actions ne leur sont pas utiles ; 11 détenus soit 24,44% disent qu'ils bénéficient toujours des formations et 20 détenus soit 44,44% ne bénéficient jamais ; 12 détenus soit 26,67% perçoivent l'action sociale comme une aide, et 20 détenus soit 44,44% comme une opportunité

En outre, la formulation de l'hypothèse alternative (Ha1) et de l'hypothèse nulle (Ho1) est faite ainsi que suit :

- ❖ Ha1 : L'action sociale influence la réinsertion des détenus.
- ❖ Ho1 : Il n'existe aucun lien entre l'action sociale et la réinsertion des détenus.

L'analyse inférentielle par usage du test khi-deux au seuil de 5% de la liaison entre la variable dépendante et la variable indépendante a donné une p-valeur²=0,02 qui est inférieur au seuil critique.

- Lecture de la valeur critique du khi-deux à $\alpha=0,05$ et au ddl=4, $X^2_{lu}=9,49$
- Décision
- $X^2_C > X^2_{lu} \Rightarrow$ Ha, est retenu et Ho2 est rejetée

Ainsi cette hypothèse de l'étude est confirmée : L'action sociale influence effectivement la réinsertion des détenus.

L'approche centrée sur la personne (ACP) est une méthode de psychothérapie et de relation d'aide (counseling) créée par le psychologue nord-américain Carl Rogers (1902-1987). L'Approche centrée sur la personne appartient au courant de la psychologie humaniste également dénommée « troisième force » sur le continent américain, aux côtés de la psychanalyse et du behaviorisme (thérapie comportementale). Les idées de Carl Rogers ont fortement influencé le champ des relations humaines et ont donné naissance à la Psychothérapie centrée sur le client. Le rôle de l'accompagnant rogorien est donc de créer une circonstance favorable afin que la tendance actualisante reprenne son cours. Comme si, après avoir laissé quelque temps une graine

de haricot enfermée dans son sac, on la mettait soudain sur du coton humide et à la lumière et que l'on prenne soin d'elle. Au bout de quelques jours, cette graine commencera à germer. Il se déroule un processus similaire avec les clients.

Tout compte fait, l'action sociale au travers notamment de la formation professionnelle en prison a une forte incidence sur l'insertion des détenus dans la mesure de leur garantir en quelque sorte non pas la restauration complète de leur vie avant la prison mais de regagner un mode de vie normal socio professionnellement parlant. Les travaux de M. Lesne, notamment dans le cadre l'Institut national de formation des adultes dirigé par B. Schwartz, proposent une lecture de l'adulte en formation qui insiste sur le fait qu'il est en nécessité d'assumer lui-même ses conditions d'existence : il « fait d'abord face à ses conditions d'existence (par le travail salarié ou non) et aux contraintes que celles-ci lui imposent. Il participe principalement à la vie sociale par ses activités de producteur, par l'utilisation de ses revenus, par l'exercice en « plein vent » de son statut social » (Lesne, 1984, p.30).

5.1.3. Vérification de l'hypothèse Spécifique n°2 : le milieu de socialisation a une influence sur le processus de réinsertion des détenus

Cette hypothèse a pour variable dépendante la réinsertion des détenus et pour variable indépendante le milieu de socialisation. Afin de capter cette variable indépendante, il a fallu interroger un échantillon de 45 détenus sur leur relation avec leur famille, l'adaptation dans leur milieu de vie, la relation avec ses pairs et le respect des normes sociales. A cet effet l'analyse descriptive a montré que des 45 sujets interrogés, 32 détenus soit 71,11% ont des visites familiales et seuls 13 soit 28,89% n'ont pas de visites ; 11 détenus soit 24,44% trouvent la qualité des rapports très bien et 15 soit 33,33% jugent ces rapports mauvais ; 14 détenus soit 31,11% pensent qu'ils ont un sentiment d'accueil, et 11 détenus soit 24,45% trouvent ce sentiment de rejet ; 18 détenus soit 40% trouvent les activités de groupe faciles et 27 détenus jugent ces activités difficiles ; 12 détenus soit 26,67% jugent leurs relations avec l'administration très bien et 19 détenus soit 42,22% mauvais ; 12 détenus soit 26,67% étaient sans emploi et 24 soit 53,33% étaient des travailleurs ; 9 détenus soit 20% trouvent très facile leur insertion et 17 soit 37,78% jugent cette insertion difficile.

Par ailleurs, la formulation de l'hypothèse alternative (Ha2) et de l'hypothèse nulle (Ho1) est faite ainsi que suit :

- ❖ Ha2 : L'action sociale influence la réinsertion des détenus.
- ❖ Ho2 : Il n'existe aucun lien entre l'action sociale et la réinsertion des détenus.

L'analyse inférentielle par usage du test khi-deux au seuil de 5% de la liaison entre la variable dépendante et la variable indépendante a donné une p-valeur²=0,02 qui est inférieur au seuil critique.

- Lecture de la valeur critique du khi-carré à $\alpha=0,05$ et au ddl=4
 - $X_{2lu}^2=9,49$
- Décision
- $X^2c > X^2lu \Rightarrow$ Ha2, est retenue et Ho2 est rejetée
- Ainsi cette hypothèse de l'étude est confirmée : le milieu de socialisation influence la réinsertion des détenus.

Du point de vue psychologique, grâce à cette assistance, le comportement de l'individu en termes de différence et de personnalité permettra d'éviter les phénomènes d'exclusion et stigmatisation dans son nouveau milieu de socialisation. Déjà, la théorie du milieu intérieur donne en effet les moyens de résoudre l'apparent paradoxe que présente l'idée d'une régulation physiologique forte s'exerçant dans un organisme dont les parties conservent leur individualité. Durkheim(1894) escompte tirer un profit du même genre de sa théorie sociologique du milieu, appliquée à l'organisation des sociétés modernes. La théorie du milieu social interne va permettre au sociologue de fonder ses vues anti-libérales en matière économique sur l'argument de l'analogie de l'organisme supérieur et de la société industrielle moderne, sans qu'il lui en coûte aucun reniement du principe selon lequel les membres de ces sociétés doivent être considérés comme des individus à part entière et non comme des instruments au service des fins de l'Etat.

Au bout du compte, le milieu de socialisation détermine effectivement la réinsertion des détenus. L'enquête a montré que plus le milieu de vie et les relations sociales (la famille, les amis,...) sont positifs plus l'individu a des chances de réintégrer sur le plan socio professionnel la société.

5.1.4. Vérification de l'hypothèse Générale (HG): L'assistance psychosociale est un facteur de réinsertion des détenus.

Tableau 20 : Récapitulatif des résultats

Hypothèses	α	Ddl	X2cal	X2lu	Décision	Conclusion
HR1	0,05	4	11,35	9,49	$X2c > X2l u$	HR1 est confirmée
HR2	0,05	4	14,43	9,49	$X2c > X2l u$	HR2 est confirmée

Les deux hypothèses de recherche sont donc vérifiées et confirmées, nous pouvons donc conclure que notre hypothèse générale est aussi vérifiée et confirmée : Nous concluons donc que l'assistance psychosociale est un facteur de la réinsertion des détenus. C'est ce que préconisait déjà l'approche centre la personne de CARL Rogers (1902-1987).

5.2. Discussion

Les personnes emprisonnées doivent bénéficier de soutiens pendant et dès leur sortie de prison en vue de leur réinsertion suivant la dynamique inclusive de l'éducation. Cette étude se constitue donc en une tentative de clarification du problème de réinsertion des détenus. En effet, au terme de cette étude, il est d'un fait indéniable que s'abstenir d'encadrer cette couche sociale les expose au récidivisme porteur de conséquences négatives sur leur bien-être ainsi que sur le progrès de la société toute entière. Cependant, Qu'est-ce qui rend les résultats de cette enquête vrais et fiables ? Telle est donc la question à laquelle le chercheur est appelé à apporter un éclairci dans cette sous-partie. Cela se fera du point de vue interne et du point de vue externe.

5.2.1. Validité interne de la recherche

C'est une mesure de précision de l'expérience. La validité interne est la mesure dans laquelle l'expérience est exempte d'erreurs et toute différence de mesure est due à une variable indépendante et à rien d'autre. Il s'agit du contrôle de la méthode de recherche. Dans le cadre de cette enquête, le chercheur est parti d'un constat sur la réinsertion des ex-détenus. À cause du contexte actuel dominé par la promotion active et la propagande de la réduction des inégalités entre membres d'une même communauté d'une part et l'éducation inclusive d'autre part, c'est de là qu'est partie la formulation de l'hypothèse générale selon laquelle l'assistance psychosociale est un facteur de réinsertion des détenus. D'où l'approche hypothético-déductive. Les résultats obtenus sont pour le moins satisfaisant dans la mesure où l'hypothèse générale s'est vue confirmée en partie.

Cependant, le choix d'un échantillon composé des détenus a posé une légère difficulté d'accès que le chercheur a réussi à contourner. En outre, ce choix ne prend pas en compte le ratio entre nombre de détenu ayant pu s'insérer avec succès et le nombre d'ex-détenus n'ayant pas pu le faire. Pour autant, cela n'entache pas les résultats de cette recherche.

5.2.2. Validité externe de la recherche

Le terme validité externe implique de déterminer si la relation occasionnelle observée dans l'étude peut être généralisée ou non. Elle constate les résultats obtenus au cours de l'expérience dans le but de savoir si ils peuvent être généralisés à d'autres situations et, dans l'affirmative, à quels contextes, groupes de personnes, moments, il peut être extrapolé ? Telle est donc ainsi formulé les questions auxquelles le chercheur doit répondre à présent

La validité externe identifie l'exactitude des résultats de la recherche en examinant son applicabilité d'un environnement à un autre. La validité externe est menacée lorsque l'ensemble spécifique de conditions de recherche ne prend pas en compte les interactions d'autres variables du monde réel. Les deux types de validité externe, qui mesurent la force de la recherche sont: la validité de la population et la validité écologique. Sur le plan de la validité de la population,

l'échantillon n'étant pas assez représentatif (typique de la recherche quantitative), il y'a quand même une petite possibilité d'inférer les résultats c'est-à-dire de les généraliser. Du point de vue écologique par ailleurs, il se dégage la, nécessaire d'étudier les déterminants de l'assistance psychosociale et de pouvoir les mettre en œuvre pour remédier au problème de réinsertion des détenus. L'amélioration de l'assistance psychosociale en situation de réinsertion serait donc bénéfique pour les ex-détenus dans la mesure où, elle permet à ceux-ci l'atteinte évidente des objectifs que tout être humain devrait en principe se fixer à un moment donné de sa vie et par conséquent, l'insertion socio professionnelle.

5.3. Recommandations

L'analyse des résultats a permis à cette étude de mesurer l'importance de l'assistance psychosociale comme constituant la clé de la réinsertion des détenus à la fin de leur peine. Aussi, cette partie du travail autorise le chercheur à faire des recommandations en vue de proposer des solutions au problème examiné par l'étude. Cette partir est d'autant plus importante qu'elle constitue en réalité la finalité qui donne toute sa raison d'être à l'activité de recherche. Ainsi, les recommandations selon les hypothèses énoncées, vont à l'endroit de, des pouvoirs publics, des familles et aux détenus eux-mêmes.

5.3.1. Recommandations de l'Hypothèse spécifique N°1 à l'endroit des différents ministères en charge de l'assistance sociale et de la formation professionnelle au Cameroun

✓ **Faire davantage connaître le service social (Ministère des Affaires Sociales)**

Bien qu'à la base le service pénitentiaire doit permettre au détenu de préparer sa libération dans les meilleures conditions, c'est au service social que revient la plus grande part de responsabilité dans le processus de réintégration des ex-détenus. Encore faudrait-il déjà se faire connaître des détenus. Pour que ces derniers sachent en permanence qu'il est là ce service et surtout qu'ils peuvent compter sur son soutien incontesté sur tous les plans.

- ✓ **Vulgariser davantage la formation professionnelle en milieu carcéral (Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi)**

Une agence spéciale devrait voir le jour, cette agence devrait avoir pour mission de développer le travail d'intérêt général ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle pour les personnes placées sous-main de justice. Elle aura la charge de stimuler l'offre de Travail d'Intérêt Général (TIG) auprès de différents acteurs, de recenser les tâches pouvant faire l'objet de TIG, mais aussi de fluidifier l'information grâce à une plate-forme numérique pour permettre à la justice de recourir aisément à cette sanction. Tout ceci pour une meilleure réinsertion des anciens détenus.

5.3.2. Recommandations de l'Hypothèse spécifique N°2 à l'endroit des familles et des détenus

- ✓ **Amélioration de l'assistance familiale**

Quand une personne est en prison, sa famille dispose d'un certain nombre de droits, ou bénéficier de droits reconnus à l'emprisonné. Ces droits sont notamment prévus par la loi pénitentiaire, et assurent par exemple le maintien de relations avec la personne incarcérée. La recommandation faite aux familles est de désormais s'imprégner autant de leurs propres droits que des droits des prisonniers afin d'en jouir pleinement dans la dynamique d'amélioration du soutien familial qui, rappelons-le, constitue un des piliers de ce processus de réintégration en tant qu'instance première de socialisation de l'individu. La famille devrait être à mesure d'initier et instaurer un dialogue franc et permanent, et dès sa sortie de l'établissement carcéral de secourir l'ex-détenu en lui fournissant un refuge, un abri d'urgence, des soins médicaux et des médicaments si nécessaire

- ✓ **Conscientisation du détenu**

Une bonne partie de la responsabilité de détenu du fait d'être emprisonné lui revient à lui-même. Aussi, c'est à lui-même que revient la grande partie d'efforts pour en ressortir et surtout pour se réintégrer socio professionnellement. Pour se faire, il devra :

***ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET RÉINSERTION DES DÉTENUS : CAS DE LA PRISON CENTRALE
D'EBOLOWÁ***

- Favoriser la communication et la socialisation ;
- S'inscrire dans la vie collective par le respect des règles de vie, l'échange et la discussion avec les autres ;
- Ils doivent initier et instaurer un dialogue franc et permanent entre les parents et eux, ce qui permettra de tenir régulièrement compte de leurs aspirations ;
- Croire en leur potentialité ;
- Avoir des projets à long, moyen ou court terme à réaliser.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette recherche, dont le thème portait sur « L'ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET REINSERTION DES DETENUS: CAS DE LA PRISON CENTRALE D'EBOLOWA », il était question de montrer que l'assistance psychosociale est un facteur déterminant dans le processus de réinsertion des détenus, surtout quand elle commence dès sa période de détention, au sein de la PCE particulièrement. L'étude est partie du constat selon lequel, ces dernières années, les débats sur la prison et le taux de récidive n'ont cessé d'alimenter les faits divers dans les médias. On peut dès lors s'interroger sur la réalité des aides sur la réinsertion dans la région de sud et particulièrement à Ebolowa. Lorsqu'on effectue une recherche sur des dispositifs permettant de soutenir des détenus dans une démarche de réinsertion, il n'y a aucune uniformité, ni au niveau communautaire ni au niveau national. C'est ainsi que s'est dégagé l'hypothèse générale de recherche de l'assistance psychosociale est un facteur de réinsertion des détenus dont l'opérationnalisation déboucha sur deux hypothèses spécifiques :

- ❖ HS1: L'action sociale a une influence sur le processus de réinsertion des détenus ;
- ❖ H2: Milieu de socialisation a une influence sur le processus de réinsertion des détenus.

La suite de cette enquête a donné lieu à une vérification de ces hypothèses grâce à une descente sur le terrain qui nous a permis, à travers un questionnaire de collecter les informations auprès d'un échantillon d'étude de 45 détenus. Ainsi, l'exploitation de ces questionnaires nous a permis de vérifier les liens que nous recherchons entre nos différentes variables.

Après traitement de ces données, nous avons confirmé les résultats dans divers tableaux avant de procéder à la vérification proprement dite de nos hypothèses. Les deux hypothèses de recherche proposées ont été ainsi confirmées à l'aide du test du khi-carré corrigé grâce à la formule de YATES. Tout ceci facilité par le logiciel SPSS 21.0 qui a permis l'analyse inférentielle des hypothèses suscitées.

Il ressort de cette recherche que toute l'importance à ce jour de contribuer au débat de l'éducation inclusive au sens carcéral de l'expression. En effet, cette étude permet au travers de présenter le model d'incarcération au Camerounais, les conditions d'assistance psychosociale pour permettre la facilitation d'une rééducation sociale. C'est une étude qui est une source d'inspiration pour ceux en quête de repères à adopter pour encourager la rééducation dans les prisons camerounais et réduire la récidive pour une bonne réintégration sociale.

Toutefois, la pertinence d'un travail ne se limite pas à la mise en exergue d'un phénomène mais aussi à ce que le chercheur propose dans la résolution des problèmes soulevés. C'est dans ce sens que nous avons pu émettre des recommandations autant à l'endroit des pouvoirs publics, des familles que des (ex)détenus eux-mêmes pour justement aider et accompagner ces derniers à réintégrer la société. En dépit de quelques difficultés négligeables, l'objectif fixé au départ fut atteint. De ce fait, cette étude est importante pour les sciences de l'éducation en générale et pour le conseiller d'orientation en particulier car elle met à disposition de nouvelles pistes d'identification et de résolution des problèmes liés à l'éducation inclusive dans la prise en charge des couches sociales défavorisées.

Par ailleurs, il pourrait être tout aussi intéressant de cibler, dans le cadre d'une éventuelle prochaine recherche, la réinsertion des ex-détenus mineurs dont les enjeux seraient plus pertinents. Ceci pourrait permettre d'observer les manifestations concrètes de l'éducation carcérale.



LES ANNEXES

Questionnaire de Recherche

Bonjour M /Mme,

Je suis ONOGO NDJANA Jeanne Leila, élève conseillers d'orientation en fin de formation à l'Ecole Normale d'Enseignement Technique (ENSET) d'Ebolowa. Le questionnaire ci-dessous concerne les détenus de la prison centrale d'EBOLOWA (sud) ; A travers le thème « Assistance psychosociale et réinsertion des détenus: cas de la prison centrale d'Ebolowa». Nous avons opté de ce fait pour un questionnaire directif. . Nous joignons à ça l'autorisation de recherche.

I. **Données Signalétiques**

- 1- AGE : 18 à 30ans 30 à 42ans 42 à 54ans 54 et plus
- 2- SEXE : F M
- 3- NIVEAU SCOLAIRE : primaire Secondaire universitaire
- 4- DUREE DE LA PEINE : 1-10 ans 11-20ans 21-30ans 31-40ans

Action sociale

5- Comment occupez-vous vos journées ?

A dormir *A travailler* *à faire des corvées*

6- Quelles sont action menée par le service sociale ?

Causeries éducatives *conseils* *suivi*

7- Les actions menées par le service social vous sont-elles utiles ?

Toujours *parfois* *jamais*

8- Bénéficiez-vous des formations ?

Souvent *parfois* *rarement* *jamais*

9- Comment percevez-vous l'action sociale, comme une aide ou un droit ?

Une aide un droit une opportunité

II. MILIEU DE SOCIALISATION

10- Avez-vous des visites familiales ?

Oui Non

11- Comment sont vos rapports avec votre famille ?

Très mauvais Mauvais bons assez bon très bon

12- Quel sentiment avez-vous vis-à-vis de votre famille?

Accueillir Tolérer Rejeter

**13- Comment se passe les activités en groupe, vous sentez-vous impliquer ?
pourquoi?**

Difficile pas facile facile très facile

14- Quelles sont vos rapports avec l'administration?

Mauvais bons très bon

III. Réinsertion

15- Que faisiez avant votre incarcération?

Sans emploi apprenant travailleur

16- Pensez-vous qu'après la détention, votre insertion serait :

Très facile facile difficile

M/Mme, encore merci pour le temps que vous m'avez accordé. Bien entendu vos réponses contribueront à l'amélioration de notre travail.

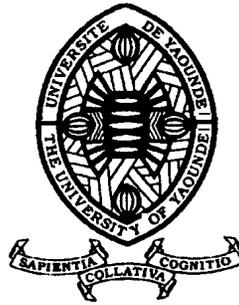
**ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE ET RÉINSERTION DES DÉTENUS : CAS DE LA PRISON CENTRALE
D'EBOLOWA**

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

BP. 886 EBOLOWA/ Tél : 237 243 71 78 16
Site web : www.enset-ebolowa.com
mailto:ensetebwa@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TECHNICAL TEACHERS'
TRAINING COLLEGE

P.O BOX: 886 EBOLOWA/ Tél : 237 243 71
78 16
Site web : www.enset-ebolowa.com
mailto:ensetebwa@gmail.com

DEPARTEMENT DE DIDACTIQUE DES DISCIPLINES, DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION, DE PÉDAGOGIE ET DE FORMATION BILINGUE

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, BINGONO Emmanuel, Chef de Département du Département de Didactique des disciplines, des Sciences de l'éducation, de Pédagogie et de formation bilingue autorise l'étudiant ONOGO NDJANA Jeanne Leila, Matricule : 18W344 inscrit en cinquième année, filière *Conseiller d'orientation* à mener une recherche sur le sujet intitulé « Assistance psychosociale et réinsertion des détenus : cas de la prison centrale d'Ebolowa ». En foi de quoi la présente autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. /-

Le Chef de Département

BIBLIOGRAPHIQUES

❖ **OUVRAGE GENERAUX**

Aktouf, O. (1992). Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Montréal : Presses de l'université du Québec

Borzycki, M. (2005). Interventions for prisoners returning to the community: A report prepared by the australian institute of criminology for the community safety and justice branch of the australian government Attorney-General's department. Sidney : V.I.C

Durkheim, E. (1895). Les règles de la méthode sociologique. Paris : PUF

Eyike-vieux. (1999). Code d'instruction criminelle et pratique judiciaire Camerounaise. Yaoundé : Presses universitaires d'Afrique.

Fischer, G.N. (2011). Psychologie sociale de l'environnement. Paris : Dunod.

Otero, M et Roy, S. (2013). Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui. Repenser la non-conformité. Québec, presses de l'Université du Québec.

Rogers, C. (1979), Un manifeste personnaliste. Fondement d'une politique de ta personne. Paris : Dunod.

Rogers, C. (1970) La relation d'aide et la psychothérapie. Paris : ESF

Rogers, C. (1987). L'approche centrée sur la personne. Vaugneray : Ambre éditions

Sando, H. (2005). Derrière les murs, l'enfer: l'univers carcéral en question. Yaoundé, catholic relief ;

Tajfel et Turner, (1979-1986). Social identity theory of intergroup behaviour. Chicago : Nelson-Hall

❖ **OUVRAGES METHODOLOGIQUES**

Atkouf, O. (1987). Méthodologie des sciences et approche qualitative des organisations. *Une introduction à la démarche classique et critique*. Montréal : Presses de l'université du Québec.

Boudreault, P. (2000). La recherche quantitative Québec : éditions du CRP

Depelteau, F. (2000). La démarche d'une recherche en sciences humaines. Québec : Editions De Boeck University.

Grawitz, M (2004). Méthodes de recherche en science sociales. Paris : Dalloz.

Grawitz, M. (1990). Les méthodes en sciences sociales. Paris : Dalloz

Quivy, R., Campenhoudt, L.V. (1995). Manuel de recherche en sciences sociales. Paris : Dunod.

Reuchlin, M. (1983). Les méthodes en psychologie. Paris : Presses de l'Université Française.

Reuchlin, M. (1983). Les méthodes en psychologie. France : Presses de l'Université Française.

Sabourin, S., Valois, P., & Lussier, Y. (2000). L'utilisation des questionnaires en recherche. Sainte-Foy : Presse de l'Université du Québec.

Tsafack, G. (2001) Comprendre les sciences de l'éducation. Yaoundé, P.U.A.

Papalia, M.D., Olds, M.S., & Feldman, (2010). Psychologie du développement humain. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

❖ ARTICLES

Bales, WD et Mears, DP (2008). Liens sociaux des détenus et transition vers la société : Les visites réduisent-elles la récidive ? Journal de recherche sur la criminalité et la délinquance, 45-3, pp 287-321

Blumer, H., et Riot, L. (2004). Les problèmes sociaux comme comportements collectifs. Revue des sciences sociales du politique, 17-67, pp 185-199

Cliquennois, G. (2006). *Vers une gestion des risques légitimante dans les prisons françaises?* Déviance et société, 30-3, pp 355-371

Cnaan, R. A et al. : (1998). Théorie de la réhabilitation psychosociale : vers une définition. Journal de réhabilitation psychosociale, 11 : 4, pp.61-77

Delfosse, C., & Madec, C. (2006). Les règles applicables au mineur dans les différentes phases du système judiciaire. Journal du droit des jeunes, 9, pp 26-34.

Schnapper, D. (1999). La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse. Revue française de science politique, 49-6 pp 53-59.

Karterstein, J. (1998). *Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités*. Stratégies identitaires, 30-3, pp 27-41

Le Goaziou, V. (2014). Délinquance juvénile et politiques de prévention : les défis de la prévention spécialisée. Journal du droit des jeunes, 3-333, pp 24-27

Lemyre, L. (2005). Feuille d'information: Mesure de stress psychologique (MPS). Consulté à http://WWW.gapsanté.uottawa.ca/French/hyperlink_French/MPSinfoFR-2009.doc.

Mayer, R., & Laforest, M. (1990). *Problème social: le concept et les principales écoles théoriques*. Service social, 39-2, pp 13-43 ;

Rogers, C.R., (1961) *Sur certaines conditions du processus thérapeutique*. Revue de Psychothérapie, 1953 2^e éd, pp.44-68

❖ **MEMOIRES**

Alioum, I., « Les prisons au Cameroun sous administration française 1916-1960 », Thèse de Doctorat/PhD en Histoire, FALSH, UYI, 2006.

Bessiga, B.A., « *Besoin d'estime sociale et stratégies d'insertion professionnelle* », Mémoire pour le Master II, Université de Douala, 2007.

Bottani, L. (2017). *La réinsertion des détenus comme processus à l'épreuve de logiques autonomes. Point de vue des professionnels au prisme du contexte actuel* (Doctorant dissertation, université de lusanne, Faculté des sciences sociales et politiques).

Brillant, A.A. (2019). *Enjeux de la réinsertion sociale chez des hommes ayant purgé une peine d'incarcération au sein d'une institution carcérale*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en service social, Université de Montréal

Desrosiers, M. (2008). *La place du travail dans la réinsertion sociale des ex-détenus: perspective des agents de libération conditionnelle*.

Mbock J. O., (1987) « *La prison Camerounaise, étude critique de la réforme pénitentiaire de 1973 et son application* », Thèse de Doctorat de Troisième Cycle en Droit privé, Faculté de Droit et des sciences, Université de Yaoundé,.

Merotto, N., « *support social et réinsertion professionnelle d'ancien détenus* », mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme HES d'assistance sociale, Geneviève porche haute Ecole santé sociale, Valais Sion, le 04 janvier 2009

❖ **DICTIONNAIRES**

Dictionnaire (2010) ;

Dictionnaire de Français Larousse.fr., L'internaute.fr.

Dictionnaire robert mini (1995);

Larousse élémentaire (1985)

❖ **Autres sources**

Prof. Tsala Tsala, J.P, (2019) Cours de psychologie clinique.

Recueil de références ARC 2009. Définition de soutien psychosocial et d'intervention psychosociale

TABLE DE MATIERES

SOMMAIRE.....	I
DEDICACE	II
REMERCIEMENTS	III
LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES.....	IV
LISTE DES TABLEAUX.....	V
LISTE DES FIGURES.....	VI
RESUME.....	VII
ABSTRACT.....	VII
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I: PROBLEMATIQUE.....	4
I.1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	4
I.2. FAITS OBSERVES.....	8
I.3. LE CONSTAT	9
I.4. CONJONCTURES THÉORIQUE	13
I.5. QUESTION DE RECHERCHE.....	13
1.5.1. QUESTION PRINCIPALE DE RECHERCHE.....	14
1.5.2. QUESTIONS SPÉCIFIQUES	14
I.6. OBJECTIFS DE L'ETUDE	15
1.6.1. L'OBJECTIF GÉNÉRAL.....	15
1.6.2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES.....	15
I.7. INTERETS.....	15
1.7.1. INTERET DE L'ETUDE.....	15
1.7.2. INTERET SOCIAL.....	15
1.7.3. INTERET SCIENTIFIQUE.....	16

1.7.4. INTERET PSYCHOLOGIQUE	16
1.8. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE.....	17
1.8.1 DÉLIMITATION SPATIO-TEMPORELLE	17
1.8.2 DÉLIMITATION THÉMATIQUE.....	17
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET CADRE THEORIQUE.....	18
2.1 LA REVUE DE LA LITTÉRATURE	18
2.1.1 DÉFINITIONS DES CONCEPTS.....	18
2.1.2 EXPLICATION DE LA THÉMATIQUE :.....	22
2.2. INSERTION THEORIQUE	26
2.2.1 THÉORIE EXPLICATIVE	26
2.2.2 REVUE DE LA LITTÉRATURE:.....	29
2.3. CADRE JURIDIQUE.....	30
2.4. HYPOTHESES	31
2.4.1. HYPOTHESE GENERALE:.....	31
2.4.2 HYPOTHESES SPECIFIQUES:	32
CHAPITRE3: CADRE METHODOLOGIQUE	35
3.1. SITE D'ÉTUDE	35
3.1.1 PRÉSENTATION DU SITE D'ÉTUDE.....	35
3.1.2 JUSTIFICATION DU SITE DE L'ÉTUDE.....	41
3.2. POPULATION ET ÉCHANTILLON	41
3.2.1. POPULATION D'ÉTUDE	41
3.2.2. ECHANTILLON.....	42
3.3 INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES.....	43
3.4. PROCÉDURE DE COLLECTE.....	44
3.5. VALIDITÉ DE L'INSTRUMENT DE COLLECTE.....	44
3.6. PROCÉDURE DE COLLECTE.....	44
3.7. MÉTHODE D'ANALYSE DES DONNÉS	45
3.7.1. TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNÉES	45
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES	47

4.1. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	47
4.1.1 : IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ.....	47
4.1.2 : QUESTIONS ISSUES DES VARIABLES.....	49
4.2. Vérification des hypothèses	55
4.2.1 : VÉRIFICATION DE L'HYPOTHÈSE DE RECHERCHE N°1(HR1)	56
4.2.2 : VÉRIFICATION DE L'HYPOTHÈSE DE RECHERCHE N02 :(HR2)	58
4.2.3 : Vérification de l'hypothèse générale (HG)	61
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION, DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS.....	62
5.1 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	62
5.1.1. RAPPEL SUCCINCT DU PROBLÈME, HYPOTHÈSE DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSES SPÉCIFIQUES.....	63
5.1.2 VÉRIFICATION DE L'HYPOTHÈSE SPÉCIFIQUE N°1 : L'ACTION SOCIALE COMME UN MOYEN DE RÉINSERTION DES DÉTENUS.....	63
5.1.3. VÉRIFICATION DE L'HYPOTHÈSE SPÉCIFIQUE N°2 : LE MILIEU DE SOCIALISATION COMME UN MOYEN DE RÉINSERTION DES DÉTENUS.....	65
5.1.4. VÉRIFICATION DE L'HYPOTHÈSE GÉNÉRALE (HG): L'ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE EST UN FACTEUR DE RÉINSERTION DES DÉTENUS.....	67
5.2. DISCUSSION	67
5.2.1. VALIDITÉ INTERNE DE LA RECHERCHE.....	68
5.2.2. VALIDITÉ EXTERNE DE LA RECHERCHE	68
5.3. RECOMMANDATIONS.....	69
5.3.1. RECOMMANDATIONS DE L'HYPOTHÈSE SPÉCIFIQUE N°1 À L'ENDROIT DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES EN CHARGE DE L'ASSISTANCE SOCIALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU CAMEROUN.....	69
5.3.2. RECOMMANDATIONS DE L'HYPOTHÈSE SPÉCIFIQUE N°2 À L'ENDROIT DES FAMILLES ET DES DÉTENUS	70
CONCLUSION GENERALE	72